

ALCOOL et JEUNES



Recueil des Actions des Villes-Santé

2016

Sommaire des actions

Intervention en milieu festif – Prévention et réduction des risques

Ville-Santé	Titre action	Source	Page
Angers	Noxambules : Equipe de prévention et réduction des risques sur l'espace public	Fiche-action AJ	2
Angers	Soirées étudiantes : Guide pratique et Label « soirées responsables »	Fiche-action AJ	5
Besançon	Soirée prévention et réduction des risques	Fiche-action AJ	7
Besançon	Soirée Alternatives	Fiche-action AJ	8
Bordeaux	Somm'en Bus	Fiche-action AJ	10
Bordeaux	« Soul tram » et Tendance Alternative Festive	Fiche-action AJ	12
La Rochelle	Equipe de nuit	Fiche-action AJ	14
Lille	Nocta'Lille	Fiche-action AJ	15
Lille	Modéra'teuf	Fiche-action AJ	17
Lorient	Les soirées « Jeudi H2o »	Fiche-action AJ	19
Lyon	« LES GONAMBULES »	Fiche-action AJ	21
Lyon	Permanences d'accueil « point accueil, écoute, information et orientation »	Fiche-action AJ	22
Marseille	Dispositif de réduction des risques « plus belle la nuit »	Fiche-action AJ	23
Montpellier	Mission de prévention en milieux festif sur l'espace public de Montpellier	Fiche-action AJ	24
Montpellier	Expérimentation d'actions de prévention santé dans les débits de boissons	Fiche-action AJ	25
Montpellier	Distribution gratuite d'éthylotests / préservatifs	Fiche-action AJ	26
Montpellier	« Angels de la nuech »	Fiche-action AJ	27
Montpellier	Prévention des risques addictifs « éthylotests sur le « Festival international des sports extrêmes »	Fiche-action AJ	28
Nantes	Expérimentation d'un poste mixte prévention/secours	Fiche-action AJ	29
Orléans	Les Noct'ambules, Prévention par les pairs LMDE, déambulations	Fiche-action AJ	30
Rennes	Dispositif de médiation sociale sur l'espace public la nuit: Nozambule	Site www.villes-sante.com	31
Saint Denis	Dispositif de prévention et réduction des risques alcool pendant l'EURO 2016 à Saint-Denis (93)	Fiche-action AJ	32
Toulouse	Plan d'action de prévention et de réduction des risques « Fêtons plus risquons moins » Euro de football 2016	Fiche-action AJ	34
Valence	Secourir en milieux festifs	Fiche-action AJ	37

Intervention en milieu non festif – prévention et promotion de la santé des jeunes

Belfort	Atelier santé dans le cadre des chantiers d'été des jeunes	Fiche transmise pour l'ouvrage 20 ans	39
Besançon	Interventions éducatives scolaires	Fiche-action AJ	40
Boulogne Billancourt	Projet Estime de soi	Site www.villes-sante.com	41
Boulogne Billancourt	Semaine de la santé à l'ESSCA	Site www.villes-sante.com	42
Boulogne Billancourt	Le programme ICCAR	Site www.villes-sante.com	43
Calais	« Ambassadeurs santé »	Fiche transmise pour l'ouvrage 25 ans	44
Grand Chalon	Pass' à destination des jeunes	Site www.villes-sante.com	45
La Rochelle	Projets partenariaux en direction des jeunes scolarisés et étudiants	Fiche-action AJ	46
La Rochelle	« C'est moi, c'est nous : un programme de développement des compétences psychosociales des enfants en primaire »	Fiche transmise pour l'ouvrage 25 ans	48
Lille	Le développement des compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge	Fiche-action AJ	50
Loon-Plage	Actions à destination des collégiens	Fiche-action AJ	51
Lyon	Action de Prévention, bien être et santé des adolescents	Site www.villes-sante.com	52
Montpellier	« Ethylo tests gratuits »	Fiche-action AJ	53
Nantes	Respect de soi, respect de l'autre	Fiche transmise pour l'ouvrage 25 ans	54
Paris-Vallée de la Marne (CA)	« Forums prévention des addictions au Lycée »	Fiche-action AJ	55
Paris-Vallée de la Marne (CA)	Prévention des addictions au Collège	Fiche-action AJ	57
Perpignan	Un court métrage réalisé par des jeunes	Fiche transmise pour l'ouvrage 20 ans	59
Reims	« Addictions... Réactions ! »	Fiche-action AJ	60
Reims	« Prévention utile, été tranquille »	Fiche-action AJ	62
Saint Denis	Prévention des addictions par le développement des compétences psychosociales	Fiche-action AJ	64
Saint Quentin en Yvelines (CA)	Des actions pour prévenir les conduites à risque	Site www.villes-sante.com	66
Valence	« No(s) consommations... on en parle à l'ESISAR »	Fiche-action AJ	67
Valence	Module santé/ garantie jeunes	Fiche-action AJ	68
Villeurbanne	Semaine de prévention des addictions et actions de la Direction Jeunesse	Fiche-action AJ	69

Autres actions : plan d'actions municipal, formation de professionnels, etc...

Besançon	Un programme alcool sur un quartier	Fiche-action AJ	71
Bordeaux	Festiv'attitude	Fiche-action AJ	72
Grand Chalon (CA)	« Alcool, tabac, drogues, le Grand Chalon s'engage ! »	Fiche transmise pour l'ouvrage 25 ans	74

Grand Nancy	<u>Elaboration d'un diagnostic partagé entre acteurs</u>	Fiche-action AJ	75
La Rochelle	<u>Plan "l'alcool noie la fête" : Plan municipal de prévention et de réduction des risques liés à la consommation excessive d'alcool</u>	Fiche-action AJ	76
La Roche sur Yon	<u>Prévention et information sur les addictions</u>	Site www.villes-sante.com	77
Nantes	<u>Formation des professionnels sur les conduites addictives et à risques</u>	Fiche-action AJ	78
Nantes	<u>Communication « Plan Alcool »</u>	Fiche-action AJ	79
Orléans	<u>Convention de partenariat pour le traitement des ivresses publiques manifestes sur la voie publique</u>	Fiche-action AJ	81
Orléans	<u>Charte de bonne conduite</u>	Fiche-action AJ	82
Rennes	<u>Charte rennaise de la vie nocturne</u>	Fiche-action AJ	83
Rennes	<u>Plan local de santé : Prévenir les conduites à risques pour la santé et réduire les dommages</u>	Fiche-action AJ	84
Rouen	<u>« Les ptits dej de la prévention » de l'atelier sante ville de Rouen »</u>	Fiche transmise pour l'ouvrage 25 ans	86
Saint Denis	<u>Une dynamique professionnelle pluridisciplinaire en réponse à la problématique des conduites à risques</u>	Fiche-action AJ	87
Saint Denis	<u>Spectacle-débat « Leurre de vérité », un outil de prévention original en alcoologie</u>	Fiche-action AJ	89
Toulouse	<u>Plan d'action de prévention et de réduction des risques Fêtons Plus, Risquons Moins</u>	Fiche-action AJ	91
Toulouse	<u>PARI : Prévention, accès aux soins, réduction des risques et insertion Consommation de produits psycho-actifs dans les quartiers</u>	Fiche-action AJ	93
Valence	<u>Conduites addictives et postures professionnelles</u>	Fiche-action AJ	94

Intervention en milieu festif :

**Action en matière de
prévention et réduction des risques**

Description de l'action

Le dispositif de prévention et réduction des risques sur l'espace public, Noxambules, est une initiative de la ville, mis en place en 2009 suite à des préoccupations de santé publique et de nuisances sonores.

Objectif principal : prévenir et limiter les prises de risques liés à la fête sur l'espace public.

3 axes : informer et outiller les jeunes, les orienter vers les structures ressources et assurer un rôle de veille.

D'abord **externalisé** via un marché public avec 2 équipes (étudiants puis professionnels), puis **gestion en régie directe** depuis 2015 avec 7 équipiers relais santé + un professionnel de santé (la coordinatrice).

Dates et horaires : de 20h à 1h les mercredis, jeudis et vendredis en septembre et octobre, le jeudi de novembre à février et les jeudis et vendredis de mars à juin.

Participation aux événements organisés et soutenus par la ville : festivals Accroches Cœur et Tempo Rives, Gay Pride, fête de la musique et 2 soirées au musée des Beaux- Arts.

Organisation de la sortie : 4 équipiers + la coordinatrice. Déambulation aux abords des établissements de nuit, des parcs et des places. Stand convivial avec des tabourets et une grande flamme sur la place centrale de 22h à 23h (minimum). Cette visibilité permet de faire connaître le dispositif et donne la possibilité aux jeunes de retrouver l'équipe facilement.

Avantage de l'internalisation : plus grande adaptabilité aux événements locaux, davantage de retours du terrain, formation des équipiers renforcée et adaptée, renforcement de la communication sur le dispositif, partenariat facilité avec les structures ressources locales ainsi que les autres services de la Ville (jeunesse, culture, voirie, etc.), création d'outils par la direction des bâtiments, intégration du dispositif Noxambules dans le Contrat Local de Santé.

Intérêt du poste de coordinateur : supervise et forme l'équipe en continue, anime les réunions d'équipe et les briefings et débriefing pendant chaque sortie, entretient la dynamique de groupe et la motivation de l'équipe, garantit le cadre d'intervention, fait le lien entre l'équipe et la ville, anime les réseaux sociaux, travaille sur l'évaluation, l'adaptation et la valorisation de l'action, entretient le réseau partenarial, organise et réalise la formation, représente le dispositif.

Formation : 5 jours, adaptée au terrain d'intervention et aux pratiques des jeunes et axée sur les conseils concrets : tabac, cannabis, alcool et jeunes, autres produits psychoactifs, santé sexuelle, audition, sommeil, outils et techniques d'intervention + 2 jours sur la communication, la gestion de conflit et la posture professionnelle. + Une séance **d'analyse de pratique** de 2h 6 fois dans l'année pour aborder les situations difficiles et/ou prendre du recul sur sa pratique.

Outils utilisés : quizz de prévention avec des questions concrètes (exemple « *tu connais quoi comme IST ?* » ou « *Combien de temps met-on à éliminer un verre d'alcool ?* »). Produits de coupe du cannabis sous forme de petits pots. Chaque équipier a dans son sac des outils servant à faire des démonstrations : éthylotests, préservatifs féminins, bouchons d'oreille. Au stand sont également présents, un stérilet, un implant, une digue dentaire et un éthylomètre. Des réglettes sur le taux d'alcoolémie et le temps d'élimination, les dépenses liées au tabac et les risques et effets des produits psychoactifs sont également distribuées. L'ensemble de ces outils favorise le dialogue et permet de donner des conseils concrets et adaptés aux besoins et connaissances de la personne.

Partenariats : 6 sorties réalisées conjointement avec l'association AIDES (+ offre de dépistage), 2 avec le Planning Familial et 2 avec l'association Avenir Santé. Les partenaires sont également investis dans la formation de l'équipe et reçoivent un bilan d'activité tous les ans ce qui leur permet d'avoir un autre regard sur les pratiques et besoin des jeunes. Des cartes de visites de l'ensemble des structures ressources permettent une orientation adaptée. Après chaque rentrée scolaire, une réunion de bilan est organisée avec la participation de la Police Municipale et Nationale, du SDIS, du Samu Social et du service des urgences. Participation à la Conférence de la Vie nocturne et partenariat renforcé avec la Police Municipale de nuit.

Recrutements et management : les équipiers viennent de filières variées et sont reconnus en tant que pairs par les personnes rencontrées (connaissent les lieux de sorties, les codes, le langage et les pratiques des jeunes Angevins). L'accent est mis sur le travail en équipe et un effort particulier est réalisé pour créer une cohésion de groupe. Cela permet au groupe d'être réactif et bienveillant lorsque que des situations difficiles se présentent sur le terrain.

Implication des équipiers : création d'outils, adaptation de la formation et du dispositif, liberté dans le choix des outils utilisés et du parcours de la déambulation. Ils sont par ailleurs investis dans les bilans, les évaluations, la préparation du comité de pilotage et l'animation des réseaux sociaux et reçoivent des retours réguliers (quantitatifs et qualitatifs) sur les interventions, ce qui favorise leur motivation.

Posture : ni incitateur, ni moralisateur, travail sur les « accroches » lors des déambulations, échanges non intrusifs et non contraints, utilisation de l'humour. La formation de 2 jours sur ce sujet est très profitable à l'équipe.

Bilans quantitatifs et qualitatifs : sur le terrain, une feuille très simple est remplie après chaque entretien approfondi : sexe et tranches d'âges des personnes, thématiques abordées, consommations observées, durée de l'entretien, actions réalisées (cases à cocher). Pendant le débriefing un bilan qualitatif est réalisé.

Réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

Bilan d'activité Noxambules 2015-2016 :

- 79 sorties et 13 018 personnes rencontrées dont 3116 entretiens approfondis auprès de 972 groupes
- 45 prises en charge de l'équipe pour blessures ou hyper-alcoolisation
- 4 appels pompiers
- 101 orientations vers des structures ressources
- 4 accompagnements à pieds à domicile
- Thèmes abordés en entretiens approfondis : alcool (935 fois), déroulement de soirée et pratiques festives (779), risques routiers (654), vie personnelles (645), santé sexuelle (637), cadre législatif (444), risques auditifs (406), tabac (334), solidarité dans le groupe (294), autres produits (282), vivre ensemble (137).
- 788 démonstrations de matériel
- 650 utilisations du quizz de prévention
- 6 tests de dépendance réalisés

Public cible de l'action

Public jeune (lycéens, étudiants et actifs) mais tous les publics sont accueils sur le stand

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2009

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville d'Angers, Service prévention, éducation et promotion de la santé – Direction Santé Publique

■ Partenaires impliqués

Pompiers, police municipale et services des urgences, fédération étudiante, Direction Jeunesse de la ville, Service Ecologie urbaine, collectif d'acteurs associatifs

■ Rôle de la collectivité

Pilote, coordonne, met en œuvre (équipe internalisée)

■ Budget

Année 2015-2016 : 79 000 € (ARS 10 000 €, MILDECA 10 000 € et commune 59 000 €)

Autres actions portées par la ville d'Angers

- Présence sur des **moments festifs** : nuit du bac, festivals organisés par la ville, fête de la musique, Gay Pride
- **Conférence de la vie nocturne**
- Projet « **soirée responsable** », formation des Bureaux des étudiants en partenariat avec une fédération étudiante (la Fé2A)
- **Rencontre annuelle** après rentrée scolaire avec pompiers, police municipale et service des urgences pour faire un bilan et observer les évolutions
- **Guide des organisateurs** de soirée piloté par la direction Jeunesse
- **Matériel mis à disposition par la ville** et lieux dédiés pour sécuriser le **départ de navettes** vers des salles
- **Soirée immersion avec les pompiers** pour bien mesurer leur pratique
- Création d'un **collectif d'acteurs associatifs pour** intervenir en milieu festif
- **Police municipale de nuit**
- **Arrêtés municipaux** concernant le port, le transport et la consommation d'alcool sur l'espace public et sur le bruit
- **Guide pour les établissements diffusant de la musique amplifiée**
- **Interventions du service écologie urbaine sur réclamations**

■ Pour plus d'informations

YVON Richard, Conseiller municipal de la ville d'Angers, Délégué à la santé, Richard.Yvon@ville.angers.fr

JOURNIAC Fleur, chargée de mission en prévention – Coordinatrice des Noxambules,
Fleur.JOURNIAC@ville.angers.fr

Description de l'action

Contexte :

Angers, 38.000 étudiants (5^{ème} ville de France poids des étudiants / population totale). Force / richesse mais également enjeux de vivre ensemble / santé et sécurité.

Souhait de la nouvelle équipe municipale de renforcer et compléter le dispositif de Charte s'amuser sans abusé initié en 2007.

Objectif : Faciliter et développer l'organisation des soirées responsables par les asso étudiantes.

- ☞ Prévention / risques / santé / sécurité / nuisances
- ☞ Accompagnement / information / formation / responsabilisation

Contenu : Mise en place de divers outils et modalités d'accompagnement et de formation des organisateurs de soirées.

- ✓ niveau 1 (pour tous) : Guide pratique d'organisation de soirées responsables, diffusé aux asso étudiantes organisatrices de soirées, et accompagnement de la Ville via la Direction jeunesse et vie étudiante (guichet unique).
- ✓ niveau 2 (pour ceux qui veulent aller plus loin) : Label soirées responsables, avec formation des asso (Label porté par la Fédération étudiante Fé2a, en partenariat fort avec la Ville) et carnet de services et avantages.

En complément :

- ✓ le dispositif Noxambules (voir fiche ad hoc), vient accompagner et informer les étudiants fêtards afin de prévenir et limiter les prises de risques liés à la fête sur l'espace public
- ✓ un groupe de travail inter-écoles « Accueil et intégration » (dans le cadre du Groupement Angers Loire Campus) pour travailler spécifiquement sur les soirées d'intégration (ex. « bizutage »).

Le Guide soirées :

Souhait de rassembler dans un même outil, simple et pratique :

- ✓ l'ensemble des infos essentielles aux organisateurs sur le plan juridique, santé, sécurité > *constats Ville et asso étudiantes que beaucoup d'infos disponibles mais de manière souvent dispersée ou très ciblée (hormis Monte ta soirée), pas ou peu de guide pratique complet (visibles sur le net en tout cas).*
- ✓ en y ajoutant les éléments spécifiques d'accompagnement pratiques proposés par la Ville d'Angers (fiche transversale déclaration soirée, aide logistique et matérielle pour départs soirées, etc)

Guide diffusé aux associations étudiantes (BDE ou non).

Contenu : (voir encart bleu)

L'accompagnement spécifique de la Ville sur les soirées : Un interlocuteur et outil « guichet unique »

- ✓ Le J, Angers connectée jeunesse (Direction jeunesse et vie étudiante) accompagne les asso. pour : répondre aux questions et demandes pour organiser les soirées et, pour les très grosses soirées (>1 000 personnes), accompagner dans les démarches (réunion inter-acteurs et services de préparation) ; orienter vers les lieux autorisés et disponibles pour l'organisation de départs navettes ; relayer les demandes (autorisations administratives, matériel...) auprès des services concernés (Ville ou Angers Loire Métropole).
- ✓ la fiche soirée : Fiche générale unique, pour les soirées se déroulant à Angers ou avec un départ navettes d'Angers. Elle permet de déclarer la soirée à la Ville, de demander les autorisations nécessaires et solliciter les aides et accompagnements (identifier les lieux de départ navettes disponibles parmi la liste des lieux autorisés, matériel pour gérer et sécuriser les transports par navettes, demande d'ouverture d'un débit de boisson temporaire). Elle est transmise pour info aux Noxambules et Police municipale.

Conditions de réussite : conception du contenu du guide crée en partenariat interne (avec les services ressources dont direction santé publique) et externe (ANPAA, SUMPPS, Alia, Avenir Santé et mutuelle étudiante). Diffusion accompagnée auprès des asso (explications, relais oral...), relance diff régulière (changements de bureau...).

AVANT LA SOIRÉE : LES PRÉPARATIFS	
Étapes de base	
S'assurer	6
Choisir un lieu	6
S'organiser	7
Communiquer	7
Accompagnement de la Ville	
Le J, votre interlocuteur	8
La fiche soirée	8
Du matériel pour vos transports par navettes	9
Des lieux à disposition	10
Les Noxambules	11
Démarches obligatoires	
Auprès de la mairie	12
Auprès de votre établissement	14
Auprès de la Sacem	14
PENDANT LA SOIRÉE : SANTÉ ET SÉCURITÉ	
Réduire les risques	
Anticiper	16
Gérer l'offre d'alcool	17
En fin de soirée	19
Vos contacts	20
Sécurité et tranquillité publique	
Une équipe de sécurité	22
Premiers secours	22
Respect du voisinage	23
L'alcool sur la voie publique	23
APRÈS LA SOIRÉE : LE TEMPS DU BILAN	
Écrire un bilan	25
Le diffuser	25
Préparer la suite	25
Check-list	27

Le Label soirées :

Déclinaison locale de la Charte « soirées étudiantes responsables » de la FAGE (dont dépend la Fé2a). <http://www.fage.org/innovation-sociale/campagnes-prevention/soiree-etudiante-responsable/>

Le dispositif angevin, en expérimentation pour 2016-2017, s'adresse à l'ensemble des asso étudiantes (Angers et aggro) qui le souhaitent (et pas uniquement aux adhérents Fé2a : point important pour la Ville d'Angers et partenaires).

Le principe du Label est de former les associations (voir infra) et de leur ouvrir un carnet de services supplémentaires ; Le label, et donc l'organisation responsable, s'applique à tous les événements menés par les asso labellisées, y compris les intégrations (l'enjeu étant d'être responsable en continu).

Contenu / déroulement du Label :

- ✓ Formation à l'organisation de soirées responsables :
6 modules obligatoires : Prévention santé (connaître les bases de prévention, tenir un stand...) ; juridiques (loi, responsabilités des organisateurs, bonnes pratiques...), Gestion de projet (l'organisation d'une soirée doit aussi se faire en mode projet), Soirées alternatives (comment penser sa soirée autrement), Communication responsable, Mises en situation (jeux de rôle)
- ✓ PSC1
- ✓ Signature de la charte d'engagements par les asso labellisées
- ✓ Accès au carnet de services : kit pour assurer et animer un stand de prévention (éthylotest, préservatifs, bouchons d'oreilles ... + matériel : bracelets, écocup, recettes bar à soft, etc), accès privilégiées sur des salles, transports...)
- ✓ Suivi des asso, accompagnement, feedback par la Fé2a
- ✓ Organisation et gestion de testings sur les soirées par la Fé2a
- ✓ Création d'un réseau d'échange entre asso labellisées par la Fé2a

Un comité de suivi est constitué entre la Fé2a et les partenaires du Label (Ville, les 2 Universités, Etat) : 2 à 3 réunions pendant la phase d'expérimentation.

A noter :

- ✓ Conditions de réussite :
 - un Label proposé par les étudiants aux étudiants. Mais un accompagnement ++ par la Ville et les partenaires
 - les formations doivent être organisées en lien étroit avec/par les professionnels de terrain et dans un objectif de « former des formateurs » (afin que les responsables étudiants formés puissent être relais auprès de leur équipe et pas être les seuls détenteurs des bonnes pratiques apprises).
 - les administrations des écoles doivent être informées et relais du label auprès de leurs asso.
- ✓ Label en cours d'expérimentation ayant connu un démarrage plus long que prévu liés notamment aux changements d'équipe au sein de la Fé2a, calages des partenariats / rôles respectifs Fé2a/partenaires et mobilisation des divers acteurs.

Public cible de l'action

Associations étudiantes organisatrices de soirées. Mais aussi, par ricochet, les étudiants fêtards eux-mêmes.

■ Période

Action récurrente,

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Guide (Ville d'Angers) – Label (Fé2a)

■ Partenaires impliqués

Acteurs de prévention (professionnels / asso de terrain), établissements d'enseignement supérieur, financeurs (collectivités...)

■ Rôle de la collectivité

Pilote (Guide) et partenaire, voire co-organisateur (pour le Label).

■ Budget

Guide (1.500 euros de création graphique, impressions en interne), Label (10.000€ : formations et psc1, kit prévention...)

■ Pour plus d'informations

Direction jeunesse et vie étudiante Ville d'Angers - Katia BIGAUD, chargée de mission vie étudiante –
katia.bigaud@ville.angers.fr – 02 41 05 45 69

Description de l'action

La Ville de Besançon en lien avec ses partenaires a mené une recherche action qui a permis de faire de nombreux constats en ce qui concerne les pratiques festives et notamment :

- l'occupation de l'espace public comme lieu de fête et de consommation d'alcool
- l'absence d'une présence institutionnelle, adulte ou préventive après une certaine heure en centre-ville.

Les soirées prévention et RDR ont donc pour objectif de réinvestir l'espace public et d'accompagner les jeunes dans leurs pratiques festives le jeudi soir en centre-ville. Pour cela, plusieurs partenaires interviennent entre 19h30 et 1h00 du matin :

- Des **étudiants médiateurs de la Smereb**, de 19h à 22h, vont à la rencontre de leurs pairs pour échanger avec eux sur leurs pratiques festives ;
- Le **collectif « Ensemble, limitons les risques »** (porté par le CSAPA Solea) installe un stand de réduction sur une place du centre-ville de 22h à 1h00 afin d'informer les jeunes sur les pratiques festives : consommation de produits psychoactifs, sexualité, audition ... Du matériel et de la documentation sont mis à disposition gratuitement.
- **Des binômes d'intervenants en réduction des risques du collectif et d'AIDeS** vont à la rencontre du public lors de maraudes au centre-ville entre 22h et 1h00 également.

Evaluation : nombre de personnes rencontrées, thèmes abordés, docs et matériel distribué ...

(En 2015, le Collectif Ensemble Limitons les risques a rencontré 368 personnes dans le cadre des maraudes et 500 personnes sur le stand place Pasteur. 597 documents et brochures de prévention et de réduction des risques ont été distribués.)

Public cible de l'action

Public cible : jeunes entre 18 et 25

Public secondaire : autres publics présents en centre-ville

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2013

■ Echelle de territoire concernée

Le centre-ville

■ Porteur/pilote principal

Ville de Besançon / Direction Police municipale et Tranquillité publique

■ Partenaires impliqués

Association de prévention et de RDR (Centre de soin Solea, Collectif Ensemble Limitons les Risques, CAARUD 25) et mutuelle étudiante (SMEREB)

■ Rôle de la collectivité

Pilote

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel pour l'année 2015 :

Contribution de la collectivité : 7500 euros (part Ville)

Principaux partenaires financiers : Etat (FIPD, ARS, MILDECA) pour un montant total inconnu

■ Pour plus d'informations

ATURUGIRI Nell, chargée de mission tranquillité publique, nell.aturugiri@besancon.fr

Description de l'action

L'objectif est de proposer aux jeunes et aux étudiants la possibilité de faire la fête « autrement » qu'en s'alcoolisant de manière excessive.

6 événements sont donc organisés chaque année avec des animations sportives, culturelles, ludiques ou artistiques qui se tiennent la plupart du temps dans des équipements municipaux ou dans des lieux emblématiques afin de valoriser et faire connaître le patrimoine bisontin au public jeune.

Ces soirées sont gratuites et sans vente d'alcool.

Lors de chaque soirée, un stand de prévention est tenu par des étudiants qui ont été formés à cet effet.

Ces soirées accueillent entre 200 et 800 jeunes selon le lieu et l'animation proposée.

Exemples : soirées à la patinoire, soirée jeux de société/jeux vidéos dans une salle de spectacle, concept de « silent party » au Fonds Régional d'art contemporain, soirées sportives sur le campus, etc.

Public cible de l'action

Jeunes et étudiants entre 18 et 25 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville de Besançon / Direction Police municipale et Tranquillité publique

■ Partenaires impliqués

Services municipaux (Direction des sports, de la culture, de la santé, de l'enseignement supérieur, etc.), Association de prévention et de RDR, associations étudiantes

■ Rôle de la collectivité

Pilote

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 35 000 euros

Contribution de votre collectivité : 18 000 euros

Principaux partenaires financiers : Etat (13 000) et ARS (4000)

Attention : ce budget ne sert majoritairement pour l'organisation des soirées mais permet aussi de financer quelques actions de communication et prévention.

Autres actions portées par la ville de Besançon

La Direction Hygiène Santé et la Direction Police Municipale et Tranquillité publique de la ville de Besançon sont amenées à travailler sur la problématique « jeunes et alcool ». Ces deux Directions se rencontrent régulièrement pour des points de coordinations.

La Direction Police Municipale et Tranquillité Publique : elle a développé un plan d'actions appelé « la fête à besac, - d'alcool, c + cool » qui comprend l'organisation de soirées alternatives et de soirées prévention et RDR (cf fiches-actions précédentes) mais également :

- La mise en place d'une charte de la vie nocturne
- Des campagnes de prévention et de sensibilisation (affichages, plaquettes...)
- Des formations pour les étudiants et associations organisateurs de soirées, etc.
- Participation à l'organisation d'un événement d'ampleur (sans alcool) pour l'accueil des étudiants en septembre.

■ **Pour plus d'informations**

ATURUGIRI Nell, chargée de mission tranquillité publique, nell.aturugiri@besancon.fr

Description de l'action

Le «Somm'en bus» est un bus aménagé et composé d'un vestiaire, de six couchettes, six places assises et deux points d'eau. C'est un lieu de repos pour les jeunes mais dont l'ébriété ne nécessite pas une prise en charge médicale. Le véhicule est stationné à proximité des lieux de fête. L'Association nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) assure la prise en charge des noctambules, via un animateur et deux secouristes. Lesquels contactent le 15 ou la police, si l'état de «l'hôte» le requiert.

Le projet est né de la volonté de la Préfecture de Gironde, de l'Agence Régionale de Santé et de la ville afin d'apporter une réponse aux phénomènes d'hyperalcooolisation des publics jeunes ayant entraîné une série de noyades en 2012. L'action s'inscrit dans une politique globale de santé publique visant les objectifs généraux de prévention des risques et de réduction des dommages sur les lieux festifs de Bordeaux reposant sur le projet Festiv'attitude. Somm'en bus propose une démarche globale, sans rupture entre la prévention et le soin et vise à enrayer les prises de risques dont l'une des causes est l'hyperalcooolisation des jeunes. Animé par des professionnels de l'ANPAA l'action permet une présence humaine sur différents sites, d'approcher le public jeune festif (étudiants, lycéens, jeunes travailleurs, sans emploi) sur les fins de semaine. Le dispositif d'accueil permet une réponse aux conséquences d'une prise de risques et d'effectuer des soins par l'équipe de secouristes.

L'action a été initiée en 2013 avec :

- Une première d'expérimentation du 11 au 14 juillet 2013, dans un lieu fixe propriété de la Mairie de Bordeaux: ancien marché Victor Hugo
- Une seconde phase expérimentale du 17 octobre au 21 décembre 2013 avec le Somm'en bus, bus se positionnant sur 3 lieux festifs, 3 nuits par semaine.
- depuis l'action est reconduite chaque année d'octobre à juin. (9 mois)

L'action se déroule en adéquation avec les maraudes de l'équipe du TAF avec une interruption lors de la période estivale

Le Somm'en Bus est positionné sur 2 sites festifs sur les fins de semaine : Place de la Victoire (jeudi de minuit à 6h) Quai de Paludate (vendredi et samedi) de minuit à 7h.

Ce dispositif est unique en France et est reconnu comme pratique exemplaire par le réseau de villes du Forums Européen et Français pour la Sécurité Urbaine dont Bordeaux est membre. Il a fait l'objet de nombreux reportages. Il a pour objectif de

- Réduire les risques liés à une hyperconsommation d'alcool et/ou autres produits par des interventions au plus près des milieux festifs
- Accueillir les jeunes
- Evaluer les troubles du comportement et l'état de santé
- Mettre au repos et surveiller
- S'assurer que les jeunes regagnent leur domicile en toute sécurité
- Délivrer un message de prévention

Cette présence nocturne permet une occupation et une pacification des espaces publics festifs et une attention portée aux usagers de la nuit. Donner une information fondée sur les risques en fonction des produits et des usages repose un dialogue avec les usagers. Ce projet participe à repérer les causes des comportements d'usage dans le but de les modifier tout en développant la capacité de chacun à faire des choix éclairés.

Somm'en bus contribue aux partenariats institutionnels (Préfecture, Ville, Métropole, ARS, MILDECA..) et associatifs du projet Festiv'attitude. Il anime également un partenariat opérationnel et de terrain avec les services de nuit (urgences, SAMU social, force de l'ordre).

Public cible de l'action

Elle cible plus précisément les fêtards de 13 à 30 ans présents sur l'espace public.

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2013

■ Echelle de territoire concernée

La commune et quartiers festifs La Victoire et Paludate

■ Porteur/pilote principal

ANPAA 33

■ Partenaires impliqués

Société Sommibus, Préfecture, ARS, Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole

■ Rôle de la collectivité

Co pilotage - suivi- coordination

■ Budget

Moyens humains :1 coordinateur, 3 Animateurs, 1 IDE, 1 volontaire en service civique, 2 secouristes. Cout prévisionnel du projet SOMM'en BUS en 2016 : 100 000 euros.

Co-financement :ARS – 20 000 euros, MILDECA - 20 000 euros, Mairie de BORDEAUX – 20 000 euros, FIPD – 20 000 euros, Bordeaux Métropole – 20 000 euros

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Chiffres 2014

71% des usagers ont entre 18 et 25 ans, dont 56,5% ont entre 18 et 20 ans 1 usager sur 5 est une femme

45% des usagers sont étudiants

65% des usagers habitent la métropole

Profil type de l'utilisateur : Homme entre 18 et 25 ans habitant la CUB, consommant plus de 5 verres d'alcool dans la soirée.

■ Pour plus d'informations

Mathilde BOGDANOFF, chef de service ANPAA, Mathilde.BOGDANOFF@anpaa.asso.fr

Ou Vanina HALLAB, Mairie de Bordeaux, v.hallab@mairie-bordeaux.fr

Description de l'action

L'action a été expérimentée en mai 2012 et est reconduite chaque année d'octobre à juin. Le Soul Tram est inscrit dans le cadre du programme Tendances Alternatives Festives de l'ANPAA (en complément des maraudes et du Somm'en Bus) Le projet s'intègre dans le dispositif global de prévention « FESTIV'ATTITUDE » piloté par la ville de Bordeaux.

La multiplication des actes d'incivilités sur la ligne B du tramway générant un fort sentiment d'insécurité, particulièrement le jeudi soir en raison des nombreuses fêtes étudiantes a nécessité de développer une réponse singulière et attractive en direction du public étudiant. Les prises de risques y compris à l'intérieur des rames en raison d'un état d'alcoolisation avancé couplé à un phénomène de groupes de jeunes au sein des transports en commun a engendré une réflexion des pouvoirs publics locaux pour réguler les comportements.

Descriptif :

Les maraudes nocturnes : Ce dispositif est composé d'une équipe de 15 volontaires en service civique (Unis Cité) et de 6 salariés de l'ANPAA 33. Les maraudes, effectuées à pieds et/ou en vélo, dans la ville de Bordeaux permettent d'aller à la rencontre du public afin de les sensibiliser aux problématiques liées aux conduites addictives. Pour cela, le TAF aborde dans les rues des groupes restreints (de 3 à 10 individus) et échangent avec eux sur leurs représentations, leurs idées reçues... Le TAF donne des conseils de consommations à moindre risques et apporter des informations sur les conduites addictives. Ces échanges sont menés à la fois par des volontaires formés (prévention par les pairs), mais également par des professionnels rattachés au CSAPA de l'ANPAA pouvant, si nécessaire, approfondir les échanges et ainsi amorcer une véritable orientation vers le soin ou vers des services spécialisés. Ils utilisent des outils de communication (réglette d'alcoolémie, préservatifs, éthylotests...). **Les maraudes ont lieu de 21h à 03h du matin les jeudis et vendredis.**

Soul tram : avec l'association "Allez les filles", un caddy musical et un DJ dans le tram qui crée un contexte convivial pour amener les personnes à s'exprimer sur leurs consommations et pouvoir les sensibiliser aux risques liés. Cette action peut prendre place dans différents moyens de transport types tram... Dans ce cadre, 29 sorties par an dans le tram. **Le Soul tram a lieu les jeudis de 21h à 01h00 sur la ligne B du tramway.**

Objectifs

- Prévenir la suralcoolisation des jeunes lors des soirées de fin de semaine
- Réduire les incivilités liées à cette suralcoolisation dans le tramway
- Développer une action de prévention innovante en direction du public étudiant

Public cible de l'action

Le public cible est celui des noctambules - public festif de 13 à 30 ans, étudiants et jeunes actifs, empruntant le tramway pour se rendre sur les lieux de fête du centre-ville. Le Soul Tram peut s'étendre en fonction des événements de la ville sur d'autres lignes

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2012

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

ANPAA 33

■ Partenaires impliqués

Kéolis Bordeaux, transporteur, équipe TAF (Tendance Alternative Festive) et l'association « allez les filles »

■ Rôle de la collectivité

Suivi dans le cadre du programme Festiv'attitude

■ Budget

Moyens humains : 1 coordinateur, 5 Animateurs, 1 IDE et 15 volontaires en service civique. Cout prévisionnel du projet TAF en 2016 : 110 000 euros.

Co-financement : ARS - 46000 euros, MILDECA - 45 000 euros, Mairie de BORDEAUX - 10 000 euros pour les Maraudes TAF et 10080€ pour Allez les Filles

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

En moyenne et par soir près de 100 personnes qui ont été rencontrées par l'équipe TAF : principalement des 18/25 ans, les hommes étant majoritaires. Le contact et le retour du public sont très bons, notamment grâce au caddy musical qui amène un plus en terme d'ambiance et de facilité de contact. Même les personnes plus âgées apprécient le support musical proposé. Deux temps bien distincts marquent l'intervention de 21h à 23h30 (soit 2 aller-retour) le travail reste de la prévention avec des groupes peu alcoolisés et de 23h30 à 24h30 (dernier aller- retour) il ne s'agit plus que de réduction des risques avec des groupes relativement alcoolisés et très bruyants dans le tram. L'opération donne une grande opportunité de repérage de l'équipe TAF ce qui est intéressant pour les interventions sur l'espace public. A noter une coordination intéressante entre l'équipe TAF du TRAM et celles qui sont sur l'espace public, dès lors qu'un groupe est repéré dans le tram.

Les personnels de Kéolis confirment les retours positifs

Un recueil de donnée est effectué de manière hebdomadaire par les équipes présentes sur le terrain. Un bilan écrit mensuel est ainsi réalisé. Enfin, une évaluation écrite de l'action est réalisée chaque année par le coordinateur du projet. Elle tend à mettre en exergue le nombre de personnes rencontrées, les caractéristiques du public cible (sexe, âge, CSP), les produits consommés, ainsi que les actes effectués (ex : médiation, appel partenaire type Samu...).

■ Pour plus d'informations

Mathilde BOGDANOFF, chef de service ANPAA, Mathilde.BOGDANOFF@anpaa.asso.fr

Ou Vanina HALLAB, Mairie de Bordeaux, v.hallab@mairie-bordeaux.fr

Description de l'action

L'équipe va à la rencontre des jeunes dans les rues et espaces festifs de l'hyper centre, les jeudis et samedis soirs entre 21h et minuit. Elle se compose de 3 personnes et aborde essentiellement la question de la consommation d'alcool, de la fête, du retour...

Objectif général de l'équipe de nuit : Prévenir et réduire les risques liés à l'alcoolisation ponctuelle importante lors des soirées et événements festifs rochelais

Objectifs opérationnels du projet :

Les missions de l'équipe de nuit :

- Aller au contact des jeunes consommateurs dans une démarche d'aller-vers,
- Dialoguer avec les jeunes et les informer sur les risques liés à la consommation excessive d'alcool, aux comportements festifs
- Mettre à disposition le matériel de prévention fourni par la Direction Santé Publique de la Ville dans le cadre de la campagne « l'alcool noie la fête »,
- Informer sur les bons gestes à adopter face aux situations à risques et les possibilités d'orientation,
- Réduire les risques liés à une alcoolisation importante (isolement, protection...),
- Renforcer les dispositifs actuels de prévention et de réduction des risques dans le centre ville de La Rochelle à l'occasion des événements festifs et étudiants (soirées d'intégration, Père cent, fête de la musique, Francofolies, veilles de vacances...),
- Relayer l'information autour de temps majeurs (ex : soirées étudiantes, apéro FB...),
- Assurer une veille sanitaire.

Les périmètres d'intervention des maraudes concernent les lieux festifs et lieux de consommation investis par les jeunes : Centre-ville et plage, Bars sur invitation des patrons de bars

Autres sites festifs / soirées étudiantes ou temps forts identifiés (Encan, abord de La Sirène, Fête du bac, « J'Y suis » soirée d'accueil des étudiants...)

Public cible de l'action

15 - 25 ans (étudiants, lycéens, collégiens, jeunes travailleurs...). L'équipe œuvre pour renforcer le dialogue avec les gérants et personnels d'établissements de nuit

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville, Direction santé publique

■ Partenaires impliqués

Association de portage salarial (gestionnaire des paies)

■ Rôle de la collectivité

Coordinateur, Formation et accompagnement de l'équipe, Plannings, Mise en œuvre

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : + 20 000€

Principaux partenaires financiers : **ARS (en attente de réponse)**

Autres actions portées par la ville de La Rochelle

- protocole d'accueil des jeunes aux urgences
- existence de dispositifs « tranquillité » : Brigade de contrôle nocturne, Commission débits de boissons
- émergence de la collective culture bar-bars à La Rochelle
- sensibilisation des asso étudiantes : Site internet et kit prévention...

■ Pour plus d'informations

Christine POL, Chargée de prévention, christine.pol@ville-larochelle.fr

Description de l'action

Ce projet est un dispositif de déambulation par les pairs sur l'espace public qui se décline sur les secteurs Masséna Solférino et Vieux Lille (aux abords des lieux festifs lillois). L'action consiste à un dispositif de prévention-médiation caractérisé par la méthode du « aller vers » qui est facilité par la proximité générationnelle des relais santé par rapport au public rencontré.

Concrètement trois binômes sillonnent les périmètres du projet de 20h45 à 23h45 deux fois par semaine (les jeudis et vendredis hors vacances scolaires de mars à décembre). Le dispositif se déploie également à l'occasion de dates spéciales qui correspondent à des événements festifs (fête de la musique, St Patrick, soirée d'accueil des nouveaux étudiants...).

Lors de ces maraudes les nocta'lille développent des échanges ayant pour objet la santé et le vivre ensemble à ces occasions la solidarité, le respect des riverains et la réduction des risques sont des notions qui sont régulièrement abordées. De plus du matériel de prévention est distribué et accompagné gratuitement aux personnes rencontrées lorsque le besoin émerge (Préservatifs masculin et féminin, éthylotest, bouchons d'oreille, carte créée par la Ville de Lille à la demande des relais santé avec les numéros utiles...).

Cette action a pour finalité d'informer, de sensibiliser les jeunes et de prévenir les conduites à risques liées aux pratiques festives. La démarche est non moralisatrice et repose sur la libre adhésion. Les Nocta'lille utilisent comme accroche les sujets de préoccupation du public rencontré afin de par la suite développer un dialogue.

Par ailleurs ce dispositif s'inscrit dans le long terme puisqu'il est caractérisé par une présence sociale régulière sur l'espace public.

De ces temps d'échange va découler **4 objectifs**, ils seront plus ou moins approfondis en fonction de la qualité et de la durée de l'interaction qui va se dérouler :

- a) Informer les jeunes sur les **risques liés** à la fête et à la **consommation excessive d'alcool** (sécurité routière, prise de risque en matière de sexualité, ...) et sur les conditions de réussite d'une bonne soirée.
- b) Rappeler les conditions du vivre ensemble (dans la fête et avec les riverains) ainsi que des notions telles que la **solidarité** dans le groupe et la **vulnérabilité** générée par une consommation d'alcool (agression, vol...).
- c) **Collecter des données** sur les pratiques festives des jeunes sur l'espace public.
- d) **Orienter le public** vers des structures spécialisées en cas de besoin (centre de santé universitaire, planning familial, CDAG.....).

54 déambulations nocturnes sur l'espace public ont eu lieu en 2015. Les jeunes relais santé ont eu un contact avec 4893 jeunes dont 2698 ont bénéficié d'un entretien plus approfondi.

Lors des échanges, du matériel de prévention peut être remis selon l'appréciation des relais santé ou à la demande des jeunes. En 2015, il a été distribué :

- Ethylotests : 1174 (environ 22 par sortie)
- Réglettes alcool : 667 (environ 12 par sortie)
- Préservatifs masculins : 1982 (environ 37 par sortie)
- Préservatifs féminins : 426 (environ 8 par sortie)
- Bouchons d'oreilles : environ 609 paires (environ 11 par sortie)
- Carte « pass une bonne soirée », créée en lien avec la direction de la communication de la Ville : à chaque personne rencontrée (ces outils de communication en format « carte de crédit » recensent les numéros du SAMU, de la police, des pompiers, le numéro d'urgence européen, d'ADALIS, de Sida info service, de l'aide aux victimes très appréciée des jeunes).

Public cible de l'action

Les 15-30 ans

- **Période**

Action récurrente, renouvelée chaque année

- **Echelle de territoire concernée**

Plusieurs quartiers de la commune

- **Porteur/pilote principal**

Les services CLSPD et Santé

- **Partenaires impliqués**

La LMDE

- **Rôle de la collectivité**

Financeur, co-constructeur.

En effet, la Ville de Lille finance le dispositif et s'engage dans le partenariat avec la LMDE. Le CLSPD et le service santé sont en lien très fréquemment avec la LMDE, participent à l'évaluation, font des retours, ...

- **Budget**

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : coût total 49 635€

Contribution de votre collectivité : 25 940€ dont 1800€ de la délégation santé et le reste par le CLSPD

Principaux partenaires financiers : ARS, Etat

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

L'action se situant sur la voie publique elle n'exclue aucun public. Les relais santé sont formés à l'écoute et au dialogue sans jugement ou stigmatisation.

- **Pour plus d'informations**

Hélène PAUCHET, Responsable du service santé, hpauchet@mairie-lille.fr

Description de l'action

Les professionnels ont exprimé leur volonté de mener une action phare lors de la fête de la musique et/ou de la braderie dans le but de coordonner le dispositif existant (stands croix rouge, ...) et de sensibiliser le grand public sur la consommation de produits psychoactifs et la prise en compte d'éventuelles dérives (pour eux-mêmes et pour la voie publique). Ainsi lors de ces 2 événements, la Ville de Lille met en place un stand de prévention en lien avec les associations. Le but est d'ouvrir le dialogue, donner de l'information sans stigmatiser, distribuer en l'accompagnant du matériel (bouchons d'oreille, eau, éthylo-tests, préservatifs masculin et féminin) et d'orienter si besoin.

En 2015, l'action Modéra'teuf a été mise en place lors :

- de la fête de la musique, le dimanche 21 Juin, le stand était situé place Richebé de 18h à 22h. 280 personnes ont été sensibilisées : 139 femmes et 141 hommes. La majorité des personnes étaient des jeunes de 15 à 30 ans, il y avait également beaucoup de familles.
- de la soirée d'accueil des nouveaux étudiants qui s'est déroulée le 21 Octobre à la Gare Saint Sauveur de 20h à minuit. Au vu de la configuration de l'événement, il n'a pas été possible de compter le nombre de personnes sensibilisées mais le stand vise bien le public cible présent.

En 2016, le stand lors de la fête de la Musique et l'euro de football a permis de sensibiliser 339 personnes dont 166 femmes et 173 hommes. La majorité des personnes étaient âgées de 16 à 25 ans.

Public cible de l'action

Les 15-30 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2011

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

Les services CLSPD et Santé

■ Partenaires impliqués

La LMDE, le planning familial, l'association Wimoov, Spiritek

■ Rôle de la collectivité

Mise en place, coordination, animation, évaluation

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : pas de budget, les associations interviennent gratuitement

Contribution de votre collectivité : temps d'agents des services techniques, CLSPD et Santé, mise à disposition du matériel pour le stand.

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Cette action s'adresse à tous les jeunes (sachant que nous n'excluons pas les publics plus âgés) en effet les stands sont placés sur la voie publique ou dans une salle accueillant la soirée d'accueil des nouveaux étudiants plébiscités par des jeunes de tous horizons qui s'inscrivent sur les réseaux sociaux.

Autres actions portées par la ville de Lille

- **Formation des étudiants aux risques associés à la consommation d'alcool dans le cadre de l'organisation de soirée étudiantes portés par la LMDE, financé par la Ville.**

Il s'agit de mettre en place des formations « alcool » animées par un étudiant relais santé et le chargé de prévention, destinées aux étudiants et plus spécifiquement aux membres des associations étudiants, souvent organisateur de soirée.

- **Prévention des risques liés aux conduites à risques chez les publics sensibles (milieu festif, étudiants, jeunes en difficulté) porté par Wimoov, financé par la Ville.**

L'action a pour but de sensibiliser les jeunes aux consommations à risque et à leurs impacts sur la mobilité et la sécurité routière à travers des actions de prévention de jour et de nuit, et à travers un projet innovant de création de support de communication pour favoriser la prévention par les pairs.

■ Pour plus d'informations

Hélène PAUCHET, Responsable du service santé, hpauchet@mairie-lille.fr

Description de l'action

Contexte :

Il s'agit tout d'abord d'une préoccupation et d'un constat des partenaires locaux sur cette problématique, croisés avec des études sur les consommations des jeunes bretons comme celle de l'ORSB de 2014: en 2011, à 17 ans, 31% des garçons et 15% des filles déclarent avoir été ivres au moins 10 fois au cours de l'année, contre respectivement 23% et 10% en 2008.

Les membres du réseau "La Santé dans la Ville", sous l'impulsion du Service Promotion Santé de la Ville de Lorient, se sont réunis dès novembre 2008 dans le cadre d'un groupe de travail sur la prévention des addictions en définissant les objectifs et le public.

Objectifs

Objectif général: modifier les représentations des jeunes et des étudiants lorientais sur les fêtes et la consommation de substances psychoactives. Objectifs secondaires:

- proposer des alternatives aux soirées alcoolisées du jeudi et/ou du week-end,
- favoriser le questionnement des jeunes sur leurs consommations (prévention et réduction des risques)



Descriptif de l'action :

Le concept des soirées "Jeudi H2o": organisation de soirées différentes, le jeudi, sans alcool, 2 fois par an, pour et avec les jeunes, articulées autour de multiples activités (danse, concert, jeux sportifs, espaces détente et d'informations ...) avec un accès libre et gratuit. L'information sur les addictions tient une place importante au cours de ces soirées: prévention par les pairs, animation d'un espace d'expression (support photo, messages écrits) permettant aux jeunes de s'impliquer, bar sans alcool.

Eléments de bilan :

Présence majoritaire d'étudiants par rapport au public jeune. Très bonne mobilisation durable des partenaires. Bonne fréquentation des jeunes aux espaces santé au cours de la soirée. Temps de présence des jeunes à la soirée en augmentation (1h-2h, +2h) conforté par les réponses des questionnaires d'évaluation concernant la satisfaction de ces soirées sans alcool.

80% de jeunes déclarent participer habituellement à des soirées alcoolisées.

Public cible de l'action

16 - 29 ans, lorientais: étudiants, jeunes en insertion, en formation professionnelle

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2009

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville de Lorient / Service Promotion Santé

■ Partenaires impliqués

Des jeunes et étudiants, les mutuelles étudiantes (SMEBA et LMDE)

L'UBS, CROUS, Maison Des Etudiants, Institut de Formation des Professionnels de Santé, Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), Le Lycée Marie Le Franc, le Lycée Notre Dame de La Paix

Les associations Douar Nevez, Agora, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 56 (ANPAA), Espoir Amitié, Point Accueil et Ecoute Jeunes (PAEJ)

Les services de la Ville de Lorient : services culturels, jeunesse, sport, prévention sécurité.

■ Rôle de la collectivité

Pilotage, coordination de ces actions ainsi que financeur.

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : **14 000 euros pour l'organisation de 2 soirées dans l'année.**

Contribution de votre collectivité : **coordination de l'action + financeur de l'action pour 85% de l'action.**

Principaux partenaires financiers : **la MILDECA**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Cette action s'adresse à tous les jeunes et étudiants lorientais, avec une communication et information à l'échelle de la ville.

■ Pour plus d'informations

EVANO Sabine, responsable de service, sevano@mairie-orient.fr

Description de l'action

Equipe mobile de prévention et de réduction des hyper consommations d'alcool et/ou de stupéfiants sur l'espace public lyonnais (action ayant lieu en soirées sur les berges du Rhône)

Expérimentation bords de Saône, mais public plus âgé, moins concerné

Éléments de bilan 2015 : 1 formation de 6 modules pour 8 intervenants dont 5 jeunes en service civique et 3 anciens Gonambules

22 maraudes réalisées auprès de 546 jeunes précédées de 2 soirées d'immersion

Plage d'intervention : 20 h 30/23 h 30 sauf septembre car soirées d'intégration horaires avancées (19 h/22h) pour pouvoir faire un vrai travail de prévention

Public cible de l'action

Jeunes de 16 à 25 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

ASSOCIATION AVENIR SANTE

■ Partenaires impliqués

ARS, Ville de LYON (mission santé, service prévention de la délinquance, police municipale), ETAT (MILDECA), ALTM (Agence Lyon tranquillité médiation)

■ Rôle de la collectivité

Participation à deux réunions annuelles dans le cadre d'un comité technique permettant de mieux coordonner l'action, de la recadrer si besoin et d'en faire le bilan en lien avec les autres partenaires

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : **30 000**

Contribution de votre collectivité : **7 500**

Principaux partenaires financiers : **ARS et Etat Préfecture (MILDECA)**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Cette action qui a fait ses preuves a pour objectif la prévention et la réduction des risques liés à la surconsommation d'alcool et la prise de produits psychoactifs (cannabis essentiellement). Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de la réduction des inégalités de santé en touchant un public jeune très diversifié, à travers des outils de sensibilisation, d'information (ethylotest, plaquette numéros d'urgence), un travail d'échange, d'écoute et de partage par rapport aux risques, privilégiant l'orientation vers le droit commun si nécessaire.

■ Pour plus d'informations

JARDEL Françoise, Assistante Prévention Santé, francoise.jardel@mairie-lyon.fr

Description de l'action

L'Association KS intervient depuis 20 ans sur l'ensemble de la région Rhône Alpes pour mettre en place des actions de prévention et réduction des risques liés à l'usage de produits psycho actifs, abus d'alcool ou de cannabis en espaces festifs (technivals).

Tous les vendredis elle organise une permanence festive et conviviale dans ses locaux sur Lyon. Il s'agit d'un prolongement du travail effectué lors des rencontres de terrain, stands, etc...

Les personnes accueillies ont la possibilité de poser plus de questions sur leur santé, leur consommation, du matériel de réduction des risques est à leur disposition ainsi que des tables de mixage, enceintes, platines, jeux de société, création d'objets, luminaires en papier, déco murale du local. Des expos d'artistes locaux sont proposées, il s'agit d'une autre manière de pousser la porte.

Public cible de l'action

Le public cible de l'action est constitué de jeunes, jeunes adultes fréquentant les milieux festifs (environ 18/30 ans) pour lesquels aucune autre structure apte à les recevoir n'existe

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers de la commune

■ Porteur/pilote principal

ASSOCIATION KEEP SMILING

■ Partenaires impliqués

Ville de Lyon, ARS, MILDECA, SIDACTION

■ Rôle de la collectivité

Suivi de l'action par une visite sur place au moins à l'année ou dans les bureaux de la Ville de Lyon au moment de la programmation prévention et réduction des risques (réception de tous les opérateurs qui proposent des actions et demandent des financements)

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : **138 600** budget asso budget action permanences **11340**

Contribution de votre collectivité : **5 500** sur les permanences

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Il s'agit d'un public éloigné de la prévention pour lequel il n'existe pas de structures relais et KS qui est une association en auto-support connaît bien elle-même le milieu de la fête. A ce titre elle peut informer sur les consos à risque, les nouveaux produits de synthèse, l'association alcool et produits. Le discours est adapté aux jeunes et les soirées conviviales au local qui peuvent aboutir vers d'autres orientations en matière de santé fonctionnent bien.

■ Pour plus d'informations

JARDEL Françoise, Assistante Prévention Santé, francoise.jardel@mairie-lyon.fr

Description de l'action

Le dispositif PBLN s'inscrit, notamment, dans cette thématique. Les jeunes font partie du public cible et leur alcoolisation, excessive ou non, est une préoccupation.

Présentation de PBLN : Dispositif multi-partenarial de promotion de la santé en milieux festifs commerciaux à Marseille.

PBLN sur cette thématique : **PBLN s'occupe de santé festive**. Ce dispositif se met en place selon deux modalités : l'aller vers physique et l'aller vers numérique.

L'aller vers physique : L'asso porteuse est présente dans les événements festifs. (Stands avec matériels et brochures informatives). L'asso porteuse a mis en place, de manière expérimentale, des **maraudes** au cours desquelles elle pratique de la prévention (distribution de matériel -éthylotests et éthylomètres-) et de la réduction des risques (inciter à boire de l'eau). Elle prodigue aussi conseils et orientations vers des partenaires si nécessaire. L'âge du public rencontré oscille entre moins 18 ans et plus 25 ans. Les trois quarts ont moins de 25 ans.

PBLN est largement connu et reconnu pour son efficacité.

Actions en cas de surconsommation :

- aborder la personne, la rassurer, lui donner de l'eau
- s'assurer qu'elle peut retourner chez elle en toute sécurité

L'aller vers numérique : PBLN anime une page Facebook interactive ("chat", forum, infos)

Public cible de l'action

Jeunes et étudiants entre 18 et 25 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Association Bus 31/32

■ Partenaires impliqués

Associations de prévention, Réduction Des Risques, premiers secours, soutien méthodologique, sécurité routière à Marseille.

Associations de santé publique à Nice, Montpellier, Lille, Paris, dans le Var et ailleurs.

Principaux acteurs de Réduction Des Risques à Leipzig, en Catalogne, et en Belgique.

■ Budget

Principaux partenaires financiers : Région Provence Alpes Côte d'Azur, MILDT, ARS Provence Alpes Côte d'Azur

■ Pour plus d'informations

Dominique Chanaud, Directrice du service de la santé publique et du handicap, dchanaud@mairie-marseille.fr

Claudie Fuzeau, chef de projet, Service de la santé publique et des handicapés, cfuzeau@mairie-marseille.fr

Description de l'action

CONTEXTE :

La toxicomanie et l'alcool sont des phénomènes prépondérants sur la ville de Montpellier touchant la fois des problèmes de santé et de tranquillité publique.

Au cours de la période estivales, différentes manifestations publiques sont organisées générant de grands rassemblements propices à la consommation excessive d'alcool et autres produits stupéfiants, ceci particulièrement dans le centre-ville.

Dans le cadre de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) dans le cadre de sa thématique « Prévention santé et conduites addictives » il est convenu de mettre en place un dispositif d'accompagnement et de sensibilisation de la population présente sur les manifestations publiques, les fins de semaine et lors des événements festifs, par le déploiement d'une association de prévention.

OBJECTIFS :

1. Informer et susciter l'échange autour des risques immédiats de l'hyperconsommation » d'alcool et produits stupéfiants et orienter, si demande, auprès de structures locales plus spécialisées, pour une prise en charge et un suivi.
2. Evaluer la consommation d'alcool du public et en priorité celle des conducteurs et chercher avec eux des solutions pour que la suite de la soirée se déroule sans incident
3. Orienter vers le lieu de repos ou de réassurance de l'évènement ou alerter les services spécialisés ouvrant la nuit (samu, police...)

Public cible de l'action

Tout public

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2012

■ Echelle de territoire concernée

Espace public du centre-ville

■ Porteur/pilote principal

Service du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville de Montpellier

■ Partenaires impliqués

Service Communal d'Hygiène et de santé (SCHS), association CODES 34/48

■ Rôle de la collectivité

Ville pilote de l'action dans le cadre d'un marché public
Action sous co-pilotage du CLSPD et SCHS

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 15 000 euros
Contribution de votre collectivité : 15 000

■ Pour plus d'informations

PAIXAO DO SENHOR Antonio, chef de service/coordonnateur du CLSPD de Montpellier, antonio.paixao@ville-montpellier.fr

Description de l'action

Contexte

Le territoire Montpelliérain concentre une forte population étudiante. Au sein de ce public, certains adoptent des comportements susceptibles d'altérer leur santé à court et/ou à moyen termes. Ce public présente des signes inquiétants de vulnérabilité et des conduites à risques, comprenant des hyperconsommations d'alcool, des poly-consommations de substances psychoactives, des risques auditif ou encore des expositions aux infections sexuelles transmissibles.

Par ailleurs, on se trouve confronté à la difficulté de toucher le public étudiant lors d'évènements de type soirées étudiantes lorsque que celles-ci se déroulent dans des établissements nocturnes privés.

Objectifs :

1. Sensibilisation à la santé en milieux festif - Inscire et impulser une réflexion de prévention au sein même des débits de boissons (bars et clubs) à l'occasion de l'organisation de soirées étudiantes
2. Prévention des publics festifs - Agir en prévention/réduction des risques au sein même de l'établissement par l'intermédiaire de jeunes intervenants spécialement formés et mettant en scène un discours de prévention rompu et audible, des outils participatifs, ainsi que du matériel de prévention.

Evaluation des besoins et de l'expérimentation – Mieux identifier les besoins en réduction des risques ainsi que le milieu festif du territoire

Public cible de l'action

Population étudiante (15 -24 ans)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis octobre 2015

■ Echelle de territoire concernée

Le centre-ville de la commune

■ Porteur/pilote principal

Service du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville de Montpellier

■ Partenaires impliqués

Service Communal d'Hygiène et de santé (SCHS), association Avenir santé

■ Rôle de la collectivité

Ville pilote de l'action dans le cadre d'un marché public Action sous copilotage du CLSPD et du SCHS

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 14 000 euros

Contribution de votre collectivité : 14 000 euros

■ Pour plus d'informations

PAIXAO DO SENHOR Antonio, chef de service/coordonnateur du CLSPD de Montpellier, antonio.paixao@ville-montpellier.fr

Description de l'action

Contexte :

Dans le cadre des actions de prévention en milieu festif sur le territoire montpelliérain et les actions de prévention sur l'espace publique de fins de semaine, des éthylotests et des préservatifs masculin et féminin sont distribués par les associations prestataires.

Objectifs

1. Politique de communication ville (logo ville sur les accessoires)
2. Evaluation de la consommation
3. Solution alternative à un parcours de soirées sans incident.

Public cible de l'action

Tout public

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

La commune : secteurs de la ville couverts par une manifestation festive

■ Porteur/pilote principal

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

■ Partenaires impliqués

SCHS, association de prévention santé

■ Rôle de la collectivité

Pilote de l'action Ville pilote de l'action dans le cadre d'un marché public Action sous copilotage du CLSPD et du SCHS

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 3 000 euros

Contribution de votre collectivité : 3 000 euros

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Population locale jeunesse à haut risque de consommation et risques indirects (accidentologie)

■ Pour plus d'informations

PAIXAO DO SENHOR Antonio, chef de service/coordonnateur du CLSPD de Montpellier, antonio.paixao@ville-montpellier.fr

Description de l'action

Contexte : « maraudes » nocturnes par 3 acteurs minimum de l'association sur les lieux festifs et lieux identifiés de l'espace public

Objectifs :

- Echanges sur les risques de l'(hyper) alcoolisation
- Evaluation des consommations
- Solutions alternatives à une soirée sans incident
- Dépistage précoce et orientation pour prise en charge locale
- Partenariat institutionnel pompiers, police
- Distribution de matériel de prévention

Public cible de l'action

Mineurs potentiels et adultes jeunes (18-25/30 ans)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

Sites festifs de la ville et lieux publics de concentration nocturnes

■ Porteur/pilote principal

SCHS

■ Partenaires impliqués

CLSPD, association « Avenir Santé 34 »

■ Rôle de la collectivité

Co-pilotage avec le CLSPD – Mise en place dans le contexte institutionnel de la MILDT LR puis de la MILDECA.

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 12 000 euros

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Sur la population jeunesse précaire dont les SDF

■ Pour plus d'informations

AUBIN Floriane, directrice du SCHS, floriane.aubin@ville-montpellier.fr

Description de l'action

Contexte : évènement festif international (Festival International des Sports Extrêmes) ciblé jeunesse.

L'association « avenir santé 34 » a disposé d'un stand au sein du village associatif, et a mis en place des maraudes.

Une équipe de 3 jeunes (avec un triporteur) iront à la rencontre des jeunes fêtards aux abords et dans le FISE à partir de 17h00 chaque jour (sauf le dimanche).

L'objectif n'est pas de distribuer du matériel de prévention mais de bien de susciter l'échange autour des pratiques festives (addictions, risques sexuels etc.).

L'action se terminera à 21h pour le FISE. A savoir qu'une nouvelle équipe continue l'action mais dans le centre ville de Montpellier (projet Angels de la Nuech) ensuite.

Objectifs :

- Evaluation des consommations
- Solutions alternatives à une journée sans incident

Public cible de l'action

Adolescents et jeunes adultes (18- 25 / 30 ans)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année lors de l'évènement (en 2016 : du 4 au 8 mai)

■ Echelle de territoire concernée

Sur le site évènementiel du FISE puis centre-ville.

■ Porteur/pilote principal

SCHS

■ Rôle de la collectivité

Pilote l'action

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Population locale jeunesse à haut risque de consommation et risques indirects (accidentologie)

■ Pour plus d'informations

AUBIN Floriane, directrice du SCHS, floriane.aubin@ville-montpellier.fr

Description de l'action

Le site du hangar à Bananes offre une configuration proche d'une manifestation (plusieurs milliers de personnes à la fois, nombreux débits de boisson) sur un espace totalement ouvert près de La Loire.

On y observait de très fortes consommations d'alcool et autres produits actifs par le jeune public (le SDIS notait une augmentation de 25 % de ses interventions entre 2012 et 2014), des agressions, des rixes et vols avec violence.

Les partenaires ont donc décidé d'expérimenter la mise en place d'un poste identifié combinant prévention/Réduction des risques sur le dernier trimestre 2015.

8 postes (stand prévention avec les veilleurs de soirée d'Avenir santé + stand de secours de La Protection Civile) se sont tenus entre le 24/09/15 et le 17/12/15.

L'expérimentation est normalement reconduite en 2016-2017.

Public cible de l'action

Le public cible sont les jeunes de 15 à 30 ans mais au vu des modalités d'intervention (stand fixe) et de la diversité de la population fréquentant le site, l'action s'étend à l'ensemble des personnes présentes au Hangar à Bananes.

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année, de septembre 2015 à juin 2016

■ Echelle de territoire concernée

sur le site festif du Hangar à bananes

■ Porteur/pilote principal

Ville de Nantes (Mission santé Publique et Direction Prévention/Tranquillité Publique)

■ Partenaires impliqués

La SCI Hangar 21, Avenir Santé et La Protection Civile

■ Rôle de la collectivité

Rôle de coordination entre les différents partenaires, de suivi et d'évaluation de l'action.

■ Budget

Contribution de votre collectivité : financement d'Avenir Santé et la moitié de la Protection Civile
Principaux partenaires financiers : **SCI Hangar21 (pour le reste de la Protection Civile)**.

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Ces postes offrent :

- un espace d'accueil, de réassurance et de dégrisement pour les jeunes fêtards
- facilitent la prise en charge des personnes nécessitant un secours
- proposent un espace de prévention identifié favorisant l'échange, la responsabilisation...

Autres actions portées par la ville de Nantes

Les maraudes effectuées 3 soirs par semaines par les Veilleurs de soirée d'Avenir Santé qui vont à la rencontre des jeunes en milieux festifs et/ou en centre-ville pour des messages de prévention.

■ Pour plus d'informations

Mérieau Stéphanie, Chargée de projets santé des jeunes-MSP, stephanie.merieau@mairie-nantes.fr

Description de l'action

Dispositif de prévention pour réduire les comportements à risques des jeunes et favoriser le vivre-ensemble :

Les étudiants-relais, formés, se déplacent en binôme dans les rues animées de la ville (parcours étudié avec la Mairie et incluant depuis 2015 des établissements débitants de boissons partenaires), 1 à 3 soirs par semaine.

Ils vont à la rencontre des jeunes et échangent sur les risques liés aux pratiques festives (notamment l'alcool) et sur les comportements favorables à la santé. Ils les orientent si besoin vers les structures-ressources locales, présentent et distribuent des outils de prévention.

Sur l'action 2015, plus de 500 jeunes abordés, informés et autant d'entretiens.
Le dispositif est bien perçu. Un accueil favorable, y compris dans les soirées d'intégration.

Public cible de l'action

Le public-cible : jeunes, âge moyen 21 ans (lycéens, étudiants, actifs).

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

La Mutuelle étudiante LMDE

■ Partenaires impliqués

La Mairie d'Orléans, l'ARS et la MILDECA

■ Rôle de la collectivité

Les élus sont présents dans l'élaboration des circuits de déambulation et le calendrier pour une action ciblée. La Mairie fournit une aide logistique (local, lieu de stockage...).

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : Chiffres LMDE

Contribution de votre collectivité : La Mairie d'Orléans apporte un soutien logistique en amont (calendrier des actions, circuits de déambulations...) et au sein du dispositif (prêt gracieux d'un local pour les bilans, lieu de stockage, plaquettes de partenaires ressources...).

Principaux partenaires financiers : ARS / MILDECA

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Informations sur l'accès aux droits de santé et les dispositifs existants chez un public parfois peu au fait.

Distribution d'outils de prévention très plébiscités (préservatifs, réglettes alcool, éthylotests...)

Autres actions portées par la ville d'Orléans

Une action spécifique pour la journée d'accueil des nouveaux étudiants est en cours de réalisation.

■ Pour plus d'informations

DE AMORIM Jeanne-Marie, Chargée de la Mission Santé Publique Ville d'Orléans,
jeanne-marie.deamorim@orleans-agglo.fr

Description de l'action



En complément des dispositifs déjà existants et de la dynamique engagée, la Ville de Rennes a souhaité réunir, en novembre 2007, un groupe de travail. Celui-ci était composé d'acteurs de la prévention santé, de l'éducation spécialisée et plus largement d'intervenants amenés à rencontrer les jeunes lors des pratiques festives. Leur mission a été de définir collectivement des pistes de travail allant dans le sens d'une présence sociale nocturne en fin de semaine en centre-ville. Le dispositif Noz'ambule a été mis en œuvre le 1^{er} octobre 2008.

Objectifs

- Organiser une présence sociale et de prévention sur l'espace public qui allie bienveillance, réduction des risques et bien-vivre ensemble
- Diffuser un message de prévention non moralisateur (alcool, sexualité, drogues, sécurité routière...) auprès des jeunes, en maintenant un dialogue en amont des soirées
- Mieux connaître les pratiques festives informelles et faire connaître les bons gestes à adopter face aux situations à risques sur l'espace public, notamment en fin de soirée

Partenaires, services et professionnels associés

- La Ville de Rennes : la mission promotion santé territoires (pilotage), la mission jeunesse, la mission prévention de la délinquance et la direction de la communication

Les prestataires: La Mutuelle des étudiants (LMDE), L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)

Autres partenaires: Les pompiers, la police municipale et nationale

[Plaquette de présentation du dispositif Noz'ambules](#)

Voir également : [Rennes Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action.

La Ville de Saint Denis a souhaité mettre en place un dispositif adapté de prévention et réduction des risques lors de l'Euro 2016, Saint-Denis étant une ville hôte et organisant une fan zone dans le parc de la Légion d'honneur.

La ville de St Denis est celle qui accueillait le plus de matchs lors de cet événement européen

La cheffe de projet conduites à risques et addictives était coordinatrice du dispositif mis en place.

Ce dispositif était axé sur la **complémentarité** des intervenants.

Des binômes **médiateur-éducateur / intervenant CAARUD** étaient constitués pour organiser des maraudes autour de la fan zone (parc de la Légion d'Honneur) et dans la fan walk., pour promouvoir la notion de fête conviviale, dialoguer avec le public, délivrer des conseils de prévention et orienter les supporters, si nécessaire, vers les dispositifs prévisionnels de secours.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de santé publique nommée "réduction des risques" (CSP 26 janvier 2016)

Des kits alcootests, préservatifs, kit de consommation à moindre risque de stupéfiants, des bouchons d'oreille et des flyers de Santé Publique France ont été distribués. Des bouteilles d'eau ont été rajoutées dans les dernières maraudes.

Tous les intervenants ont été équipés de talkie-walkie afin de conserver un lien permanent entre eux ainsi qu'avec la coordinatrice et permettre ainsi une éventuelle intervention rapide.

Les équipes étaient identifiées par un tee-shirt, une casquette et un k-way de même couleur (vert fluo), portant le message « sport et Santé », et le logo de la ville pour l'Euro. Chaque intervenant disposait d'un sac à dos avec le logo de la ville pour l'Euro pour transporter la documentation et les kits de prévention. Elles étaient basées avec l'ensemble des autres intervenants à la base de vie au « Rond Central » de la porte de Paris. Un service civique a rejoint ces équipes, qui ont regroupé en tout trente-neuf intervenants pour toute la période.

Une formation a été organisée le 8 juin 2016 par le CSAPA le chat et le CAARUD Proses

La Ville ainsi que les trois partenaires ont répondu à l'appel à projets conjoint du CIPD et de la MILDECA pour l'Euro 2016

La coordinatrice a participé régulièrement à des réunions/bilan à la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France et est restée en lien étroit avec le coordinateur du dispositif mis en place à Paris (création en commun des procédures, échanges sur les dispositifs mis en place...)

Public cible de l'action

Potentiellement toute personne consommatrice de substance psychoactive licite ou illicite présent à cet événement sportif

Prioritairement adolescents et jeunes majeurs 16-25 ans..

■ Période

De mai 2016 à Juillet 2016

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Mairie de Saint –Denis /cheffe de projet conduites à risques et addictives

■ Partenaires impliqués

Une coordinatrice du dispositif : cheffe de projet conduites à risques et addictives de la Ville de Saint –Denis (Unité Ville Santé et CSAPA le chat). Les équipes étaient composées de professionnels :

- de l'association Proses (CAARUD) (18 professionnels)
- de Partenaires pour la Ville (médiateurs) (4 professionnels)
- de l'association Canal (éducateurs de prévention spécialisée (7 professionnels)
- de professionnels de la Direction Santé (9 professionnels) et d'un jeune en service civique

Contribution de l'action à la réduction des aux inégalités sociales de santé

oui

■ Pour plus d'informations

SOLNICA Corinne, Cheffe de projet, conduites à risques et addictives, Direction Santé, Corinne.solnica@ville-saint-denis.fr

Description de l'action

Contexte

L'Euro 2016 est un événement majeur : ce rendez-vous sportif est un moment festif local et national incontournable. La ville de Toulouse a accueilli 4 matchs (3 de poule et 1 de phase finale) et de nombreux supporters européens. Un espace de retransmission des matchs de l'équipe de France a été mis en place au niveau de la « fan zone ». La période de l'Euro est comprise entre le 10 juin au 10 juillet 2016. Le mois de juin est traditionnellement un moment festif important sur la ville de Toulousain (festival Rio Loco, festival électro, fête de la musique, Baccalauréat) et s'est combiné aux moments festifs de l'Euro.

L'objectif principal était de réduire les risques de santé liés au comportement dans le cadre festif de l'Euro (10 juin - 10 juillet 2016) se déclinant par :

- prévenir les alcoolisations excessives / la déshydratation / les risques routiers
- délivrer des messages sur l'équilibre nutritionnel

Bilan au global

Le plan s'est décliné en 6 actions différentes.

44 interventions ont été déployées sur la ville sur 19 soirées.

Deux plaquettes ont été créées spécialement pour l'événement en (Anglais – Français) avec comme support la campagne Michel Mousse :

- une plaquette prévention et rdr (13000 cartes postales)
- une plaquette sécurité Routière en collaboration avec la DDT 31 (10000 cartes postales et 15000 flyers)

Quelques chiffres du plan :

30459 passages sur les dispositifs, Matériels distribués :

20 050 bouteilles d'eau

10 550 gobelets tomates cerises

9992 matériels « sexualités »

9 455 brochures

6260 matériels « audition » 4 609 matériels « alcool »

762 « autres produits »

Détail des 6 actions :

1-« Sport et substances psychoactives : des liaisons dangereuses ? »

Journée de réflexion, conférence et ateliers thématiques, le 30 mai 2016 à l'Espace des Diversités et à la salle du Sénéchal.

Objectifs du projet :

Proposer aux différents acteurs du sport et de la santé, une journée de réflexion autour des liens entre le sport et les usages de substances psychoactives, en particulier concernant les publics jeunes.

Partenaires : Fédération Addiction

Intervenants : Sportifs de haut niveau, médecins du sport, entraîneur, coach, DRJSCS, professionnels du champ de l'addiction

Participants: 70 personnes

2. Distribution d'eau et de fruits (4 matchs toulousains)

Lors des 4 matchs toulousains, une distribution d'eau gratuite et de tomates cerise a eu lieu sur deux points du parcours des supporters (place des Carmes et Quai de Tounis) avant le début des matchs avec pour objectif général la prévention contre les alcoolisations excessives, la déshydratation et des messages sur la nutrition.

Cette action a été réalisé par des jeunes volontaires Européens ayant reçu une formation spécifique pour l'action. Le flyer Michel Mousse Euro a été distribué afin de tendre à cet objectif.

3- Renforcement du dispositif Fêtons Plus Risquons Moins (F+R-) (18 soirées)

Pendant la période de l'Euro 2016, du 10 juin au 10 juillet, un renforcement des dispositifs existants de « Fêtons Plus Risquons Moins » a été mis en place :

- Présence du dispositif de rue 13 soirées dont 11 matchs de l'euro (dont les 4 toulousains et ceux de l'équipe de France). 9 soirées sur Saint Pierre et 4 sur Gabriel Péri. Présence autour du baccalauréat le 22 juin (fin des épreuves) et le 5 juillet (résultat).
- Présence du dispositif sur le festival Rio Loco du 15 au 18 juin et au festival des siestes électroniques les 24 et

25 juin. (6 soirées)

4- Europorteur (18 journées/début de soirée)

En complément, une nouvelle action « Fêtons plus Risquons moins » a été développée pour l'événement par la mise en place d'un dispositif mobile sur l'espace festifs Toulousain en direction des fêtards de l'Euro (les jeunes étaient une cible privilégiée).

Ces actions de prévention – réduction des risques ont été menées par les jeunes intervenants de l'association Avenir Santé : volontaires en service civique et salariés spécialement formés aux démarches « d'aller vers ».

L'équipe s'est déplacée à l'aide d'un triporteur sur le territoire toulousain. Nous avons retenu ce mode de déplacement original, qui permettait d'avoir une grande mobilité mais qui avait aussi l'intérêt d'être visible.

L'ensemble des interventions ont été réalisées sur un créneau horaire entre 18h-21h. Ces interventions ont été complémentaire aux opérations du dispositif de rue Fêtons + Risquons. L'équipe de 3 intervenants est allé au-devant des groupes de jeunes qui consommaient visiblement sur l'espace public, dans une logique de dialogue afin :

- De susciter l'échange autour des risques de « l'hyper-consommation » d'alcool en particulier et d'autres produits psycho-actifs.
- D'envisager les solutions pour que la suite de la soirée/nuit se déroule sans incident.
- D'orienter les personnes, si besoin, auprès de structures médico-sociales locales, pour une éventuelle prise en charge et un suivi.

L'objectif de cette modalité d'intervention était de prévenir et réduire les risques liés à des consommations et/ou comportements à risques par des discussions et l'utilisation d'outils participatifs. De manière interactive, il s'agit de permettre aux jeunes de réfléchir sur leurs consommations, leurs comportements et de prendre conscience des effets des produits consommés.

5- Actions Sécurité Routière (4 soirées de matchs toulousains)

Des actions de prévention – réduction des risques autour de l'alcoolisation et des risques routiers aux abords des parkings les jours de match à Toulouse ont été mises en place.

En lien étroit avec la Direction Départementale des Territoires, des actions de sensibilisation aux risques routiers et aux alcoolisations excessives ont été mis en place autour du parking du Zénith, parking principal des soirs de match.

L'objectif était de proposer un test d'alcoolémie aux conducteurs et de proposer une solution alternative à ceux qui n'étaient pas en capacité de reprendre le volant.

Pour ce faire, une équipe de 6 personnes, spécialisées dans l'intervention en milieu festif et formées aux risques routiers et liés à la consommation de substances ont accueilli le public sur un stand fixe matérialisé par un Barnum.

Les horaires d'intervention ont été : 19h - 1h pour les matchs ayant lieu à 21h00, 17h - 1h pour les matchs ayant lieu à 15h00

Les professionnels ont eu à leur disposition des éthylomètres afin que les personnes puissent tester leur taux d'alcoolémie avant de reprendre le volant ainsi que des éthylotests chimiques à distribuer gratuitement et de l'eau a distribué gratuitement. Une plaquette de prévention sur les prises de risques au volant (fatigue, inattention, alcool, etc.) créée spécialement pour ces événements a été distribués au plus grand nombre de personnes.

6. action de prévention sur la fan zone (4 soirées de matchs toulousain et la finale du 10/07) :

A la demande de l'ARS et en complément des actions menées par le collectif fêtons + risquons – l'A.N.P.A.A Midi – Pyrénées (Association Nationale de Prévention en Addictologie et Alcoologie) est intervenu sous forme de maraude à l'intérieur de la fan zone.

Ces interventions visaient à prévenir et réduire les risques liés aux consommations abusives de substances psychoactives par le biais de messages de prévention positifs autour de la plaquette Euro Michel Mousse.

Dans le cadre de ces du matériel de réduction des risques a été mis à disposition des supporters (éthylotest, préservatifs...).

Les horaires d'intervention sont : 16h00 - 21h00 pour les matchs ayant lieu à 21h00 / 11h - 15h pour les matchs ayant lieu à 15h00

- **Période**

De Mai 2016 à juillet 2016 (action en préparation depuis fin 2015)

- **Echelle de territoire concernée**

La commune

- **Porteur/pilote principal**

Mairie de Toulouse

- **Partenaires impliqués**

Act Up Sud Ouest (coordination), ADDICT (prévention), ARPADE (CSAPA), Avant Mardi (Réseaux des musiques actuelles, AGI SON), Avenir Santé (association pour la santé des jeunes), Clémence Isaure (CAARUD Intermède), La ligue Contre le Cancer, l'ANPAA (CSAPA) et INTERFEL (association interprofessionnelle des fruits et légumes) frais)

- **Rôle de la collectivité**

Création et pilotage

- **Budget**

Budget de fonctionnement annuel réel : 66 083.37 euros

Principaux partenaires financiers : **ARS, MiIDECA et DDT 31**

- **Pour plus d'informations**

SOLERES Nicolas , *Chargé de projet en prévention et réduction des risques pour la santé,*

nicolas.soleres@mairie-toulouse.fr

FINE LESTARQUIT Pascale, pascale.finelestarquit@mairie-toulouse.fr

Description de l'action

Descriptif : Par groupe de 15 jeunes qui sont amenés à organiser des soirées, ils réfléchissent aux risques pendant ces manifestations et cherchent des solutions

Objectifs :

Apprendre à reconnaître des risques, des situations à risques

Diminuer l'incidence des conduites à risques (auto, relations sexuelles, violences, chutes) liées à la consommation massive d'alcool

Donner aux étudiants des outils pour l'organisation des soirées festives, notamment en terme de réduction des risques liées aux consommations d'alcool (et autres produits).

Public cible de l'action

17 ans à 25 ans, concerne environ 45 jeunes chaque année

▪ **Période**

Action récurrente, renouvelée chaque début d'année universitaire

▪ **Echelle de territoire concernée**

3 jeunes issus de chaque bureau étudiants (autant de bureaux que de formations (universités, IUT, Brevets professionnels, BTS, écoles supérieures, beaux arts, conservatoires,...IFSI,ESPE etc toutes liées au campus de Valence)

▪ **Porteur/pilote principal**

Centre santé jeunes (service municipal)

▪ **Partenaires impliqués**

Association Nationale Prévention Alcoologie Addictologie ANPAA 26, Association Valentinoise des Etudiants

▪ **Rôle de la collectivité**

Porteur de l'action

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Oui

▪ **Pour plus d'informations**

Nadette Poulard, Infirmière de prévention du CSJ, nadette.poulard@mairie-valence.fr

Intervention en milieu non festif :

**Action en matière de
prévention et promotion de la santé
des jeunes**

Description de l'action

Contexte

Depuis les années 1980, la Ville de Belfort organise des chantiers d'été pour les jeunes. Il s'agit de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes tout en participant à l'amélioration du cadre de vie (écoles, équipements sportifs, zones de loisirs...).

Buts De L'action

- Susciter l'intérêt des jeunes sur des questions de santé.
- Sensibiliser les jeunes à une meilleure hygiène de vie et à ses conséquences sur leur bien-être, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- Prévenir des comportements à risques freinant la recherche d'emploi, l'entrée en formation, le suivi d'un emploi...
- Les informer sur les dispositifs locaux existants et leur permettre d'entrer en contact avec une structure spécialisée.

Déroulement

La Mission départementale espace jeunes accompagne le public concerné, en amont et en aval du chantier. Quatre structures d'insertion par l'activité économique se voient confier l'encadrement des travaux commandés et payés par la Ville.

Un parcours de trois ateliers de prévention et de formation est associé à chaque chantier :

- Une présentation des services de la Maison de l'information sur la formation et l'emploi, afin de favoriser l'orientation et l'insertion à l'issue du chantier.
- Une sensibilisation aux risques professionnels, assurée sur site par un formateur agréé « sécurité au travail » de l'association départementale d'insertion des jeunes : gestes et postures, utilisation de produits toxiques, etc.
- Un atelier prévention santé, animé par le service municipal de santé du CCAS de la Ville de Belfort.

Pendant cet atelier, une présentation succincte du service et de ses missions a eu lieu. Celle-ci a été suivie par un *brainstorming* sur le concept de santé et ses différentes dimensions (physique, psychique et sociale). L'outil « photolangage » a facilité l'expression des jeunes. À la fin de l'atelier, des brochures relatives aux lieux ressources de la Ville et du matériel de prévention (préservatifs, bouchons d'oreille, brosses à dents...) ont été distribuées. Une évaluation individuelle sur support écrit a permis un retour sur la pertinence de l'atelier.

Le photolangage est un outil particulièrement pertinent pour travailler avec les jeunes autour des thématiques de santé. Il a été utilisé pendant l'atelier de la façon suivante :

- aider le choix individuel de deux images représentant une « bonne santé » et de deux images représentant une « mauvaise santé » ;
- ensuite, animer un débat au sein du groupe, et avec l'infirmière, sur les représentations de chacun;
- enfin, favoriser des informations sur les thématiques abordées (prévention, réduction des risques, structures ressources, etc.).

Les enjeux sont nombreux et l'atelier permet chaque été de relancer une dynamique globale pour une quarantaine de jeunes.

Partenaires :

Mission départementale espace jeunes, Maison de l'information sur la formation et l'emploi, Ville, association départementale d'insertion des jeunes, structures d'insertion et structures de santé.

■ Pour plus d'informations

Ville de Belfort, Place d'Armes, 90 000 BELFORT

Olivier PREVÔT (élu) oprevot@mairie-belfort.fr, 03 84 54 24 01

Jeanine VOISINET ivoisinet@mairie-belfort.fr, 03 84 54 56 71

Guillaume RIMBERT sms@mairie-belfort.fr, 03 84 57 38 60

Description de l'action

Interventions éducatives scolaires, par le service promotion et prévention de la santé de la Ville de Besançon, sur la prévention des addictions auprès des élèves de CM1 et CM2 de la Ville de Besançon où la notion de « piège » est présentée. Et à travers l'Atelier Santé Ville « promotion et éducation à la santé » de la Ville de Besançon qui appuie et finance en complément de l'ARS les interventions d'opérateurs externes (ANPAA, SOLEA) sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville où l'ANPAA et Solea interviennent également auprès des collégiens et lycéens.

En 2015, 577 enfants et 1 244 élèves en collèges et lycées ont été sensibilisés. Une intervention auprès de 25 adultes de l'équipe éducative d'un lycée sur la problématique des addictions.

Public cible de l'action

Elèves de primaire, collège et lycée

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Direction Hygiène Santé Ville de Besançon

■ Partenaires impliqués

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs (Santé scolaire et enseignants) – ANPAA 25 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie du Doubs) - **CSAPA SOLEA**

■ Rôle de la collectivité

La Direction hygiène santé de la Ville de Besançon est pilote de cette action

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 16 843€

Contribution de votre collectivité : 16 843 €

Principaux partenaires financiers : **ARS – ETAT Contrat de Ville (ASV)**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Les interventions ciblées sur les quartiers prioritaires de la Ville dans le cadre de l'Atelier Santé Ville « Promotion et éducation à la santé » participent à la réduction des inégalités de santé. Cette action est inscrite dans le Contrat Local de Santé.

■ Pour plus d'informations

Nicole CHOPPLET, chef de service promotion et prévention de la santé Direction Hygiène Santé Ville de Besançon,
nicole.chopplet@besancon.fr

Description de l'action

Depuis septembre 2013, l'ESJ et le Bureau Information Jeunesse initient un programme autour de l'estime de soi. Le sujet est à l'origine d'un constat partagé par les professionnels issu du secteur éducatif, social et santé. Aussi, un groupe de travail s'est créé pour répondre aux mieux à cette problématique en accentuant les axes suivants :

- Le développement personnel (ex : confiance en soi, image de soi, la réussite...)
- Les leviers positifs /négatifs (ex : respect, exclusion, paraître, valeur, reconnaissance...)
- L'environnement positif/ négatif (ex : groupe, famille, amis, relations...)

A l'issue de ce travail, un outil pourrait être réalisé afin que les professeurs des établissements puissent réaliser des interventions dans les classes.

Voir également : [Boulogne-Billancourt Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

Le 4 février 2013, l'ESJ est intervenue à l'ESSCA (École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers) pour participer à la semaine de la santé organisée du 4 au 6 février 2013, dans le foyer des étudiants. Nous sommes intervenus sur le thème du sommeil et avons travaillé en partenariat avec le CSAPA « Le Trait d'Union » qui est intervenu sur les conduites à risques.

Voir également : [Boulogne-Billancourt Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

Dans le cadre du programme ICCAR (Intervenir au Collège sur les Conduites Addictives et à Risques), l'Espace Santé Jeunes met en place des actions de prévention auprès des 6ème, 5ème, 4ème/3ème. C'est un programme qui accompagne les jeunes tout au long de leurs années au collège. Il s'agit :

- d'informer les jeunes sur les produits (tabac, alcool, drogues illicites), leurs effets et sur la législation en vigueur
- d'apporter à l'élève des connaissances relatives à leur santé et leur bien-être, notamment dans le domaine des addictions
- de permettre à l'élève une mise à distance critique des stéréotypes et des pressions sociales poussant à la consommation
- d'informer sur les ressources d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement

Voir également : [Boulogne-Billancourt Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

1. Contexte

Demande de Mme Le Maire d'agir sur les addictions principalement chez les jeunes.

2. But

Faire prendre conscience des conséquences quant aux conduites/ comportements à risque.

3. Déroulement

Mise en place d'Ambassadeurs Santé en IUT, 5 jeunes ont créé un outil de communication (joint) sur la consommation expresse (binge drinking)

Cette mise en place a été lancée lors d'une conférence sur le sujet, conférence en 2 temps. Matin pour les étudiants et l'après-midi pour les professionnels.

Cette conférence fait suite à une étude sur Calais menée par 2 stagiaires en psychologie de Lille 3.

2014 :

- « Les jeunes n'improvisent pas avec leur santé ».

Matches d'improvisations sur le thème cité ci-dessus 35 jeunes lycéens, comédiens ont été entraînés avant le match d'improvisations. Suite : cette année 70 jeunes sont présents.

4. Partenaires principaux

ANPAA 59/62, IUT de Calais, lycée Coubertin, Hôpital de Calais (urgence), équipe hospitalière de liaison, Addictologie, CLS, ARS.

Financiers : les services de l'Etat

■ Pour plus d'informations

Ville de Calais, Mairie de Calais N° : 03.21.46.20.17

Jean-Marc LEROY, Adjoint Action Sanitaire et Sociale, jean-marc.leroy@mairie-calais.fr

Axelle HAMON, Coordinatrice du CLS, Département enfance et famille, axelle.hamon@mairie-calais.fr

Description de l'action

Le « Pass' » à destination des jeunes comprend 2 sessions (une pour les 14-17 ans et une pour les 17-25 ans) se déroulant sur une journée, organisée autour de l'activité « encadrée » de la mini-moto ou du karting, et des ateliers sur les gestes de 1ers secours, la sécurité routière, la consommation de produits illicites et la conduite de véhicules, et la prévention des accidents (simulation d'une scène d'accident et de sa gestion par les pompiers)... Les objectifs de cette actions sont les suivants

- Mobiliser les jeunes et le public « en difficulté » autour de projets citoyens et solidaires
- Permettre aux jeunes d'accéder à des informations de qualité autour de la santé, la citoyenneté et la solidarité en lien avec leur vie quotidienne
- Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences pour faire des choix adaptés à leur situation (prévention des accidents, des risques liés à leur comportement et à leur consommation, attitude bienveillante vis-à-vis d'autrui...)
- Favoriser l'accès des publics les plus fragilisés aux formations pour l'obtention du PSC1 (prévention & secours civiques niveau 1)

Public cible de cette action : Jeunes de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, de la Protection Judiciaire de la jeunesse...

Voir également : [Le Grand-Chalon Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

SOFT N JOY/

Depuis 2014/2015, les grandes écoles, l'université développent des actions de sensibilisation des étudiants par le biais du programme SOFT'N'JOY.

Le programme propose aux étudiants :

- participation à l'accueil des étudiants « Journée JY SUIS » (1200 ?? étudiants participants en 2015)
- diffusion du programme à la communauté universitaire
- sensibilisation au PSC1 (et si possible formation complète en 2016-2017)
- 2 formations des organisateurs de soirée (en accentuant la partie réglementaire)
- 1 visite de la brasserie pédagogique
- 1 atelier d'œnologie
- 2 actions de théâtre de rue (permettent d'interpeller sur la consommation et de communiquer sur le programme)
- restitution de l'enquête 2015-2016 réalisée auprès des étudiants à partir d'un questionnaire

CESCR : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Rochelais

Collectif encadré par une convention entre les membres, composé de collèges, lycées, Centre de formation des apprentis, Direction santé de la Ville, service santé social de l'Education nationale, Association ANPAA

Objectifs du CESCR :

- renforcer le travail en réseau des acteurs de l'éducation (référénts CESC, CPE, enseignants, assistantes sociales..), de la santé (médecin, infirmières scolaires, centre hospitalier) et de la prévention (associations de prévention, Ville de La Rochelle)
- renforcer la cohérence des messages de prévention autour des risques liés à la consommation excessive d'alcool dans les établissements d'enseignement-rochelais (élèves de troisième des collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels, publics et privés, Campus des Métiers/Centre de Formation des Apprentis)
- sensibiliser et accompagner les parents, les équipes éducatives et les maîtres d'apprentissage/patrons, face à la consommation d'alcool des jeunes

Pour élaborer et mettre en œuvre les actions, des groupes de travail sont constitués :

- comité de pilotage
- un groupe de jeunes
- un groupe de parents

Groupe de jeunes

Réalisation du kit « la fête, regards de jeunes rochelais »

- 4 saynètes vidéo d'environ 1 minute
- 3 visuels (disponibles sous forme de panneaux d'exposition)
- 1 guide d'accompagnement

Les collégiens et les lycéens ont choisi d'aborder les thèmes suivant :

- « quelle image je donne quand je consomme ? »
- « comment je me fixe des limites ? »
- « de quoi suis-je responsable ? »

Les professionnels volontaires sont formés à l'utilisation des outils pour animer des séances dans les classes. Les films sont diffusés au CGR, avant certains concerts des Francofolies, et sur les réseaux sociaux.

Groupe de parents

Organisation de soirées « Parents d'ado, mode d'emploi : de l'expérimentation à la prise de risque" »

- mai 2015 : conférence
- mai 2016 : théâtre débat

Public cible de l'action

Elèves de primaire, collège et lycée

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Service santé universitaire et service santé scolaire

■ Partenaires impliqués

ANPAA, IREPS, LMDE, Etablissements scolaires / universitaires
CSAPA 17, Maison des ados

■ Rôle de la collectivité

Partenaire des 2 projets

Lien entre les 2 projets, le plan municipal, les partenaires du territoire

■ Budget

Soft n joy : 10 000€ ARS

Contribution de votre collectivité : impression, com, logistique...

CESCR :

Ce projet bénéficie de cofinancements de l'ARS et des établissements scolaires rochelais participants (80€ par collège, 150€ par lycée, 150€ CFA) et du soutien méthodologique de la Direction Santé Publique de la Ville.

Une subvention de l'ARS de 10 000 € a été versée pour les années 2014/2015 et 2015/2016.

■ Pour plus d'informations

Marie CHAUVET, chargée de prévention, marie.chauvet@ville-larochelle.fr

Description de l'action

1. Contexte

Face à l'augmentation de problématiques de santé (addiction, incivilité, mal être...) des jeunes du quartier de Laleu - La Pallice à La Rochelle, plusieurs acteurs de prévention, dont la Direction Santé Publique de la Ville, se sont interrogés sur l'estime de soi des jeunes enfants comme levier pour mieux grandir, vivre ensemble et affronter les épreuves de la vie de manière adaptée.

2. But

Ces acteurs ont construit un projet partagé, dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, visant à prévenir ces comportements, par un travail sur le développement des compétences psychosociales des enfants : connaissance de soi, connaissance de l'autre, savoir gérer ses émotions.

3. Déroulement

Un programme expérimental s'est déroulé d'octobre 2013 à fin février 2014. Il a été composé de 16 séances interactives, animées par 6 intervenants et la maîtresse de la classe auprès de 23 enfants d'une classe de CP, à raison d'une intervention hebdomadaire de 45 mn au sein de l'école (rituels de début de séance, dessins, photos, blasons, musique, chants, poésies, mimes, histoires contées, ateliers créatifs d'outils sur les émotions, temps d'échanges et de paroles, temps de détente, rituels d'évaluation...) et de 2 séances d'informations et d'échanges avec les parents (début de projet : présentation, fin de projet : évaluation).

Après un premier bilan très positif, il a été décidé de poursuivre cette expérimentation en CE1 en 2014/2015 avec les objectifs suivants : accepter les différences au sein de la classe et dans l'école, savoir reconnaître ses émotions et les gérer, savoir développer des relations interpersonnelles positives au sein de la classe et dans l'école et savoir aborder les problèmes et les situations de manière positive et adaptée.

Depuis 2015 :

En ce qui concerne le programme de développement des compétences psychosociales des enfants dans une école élémentaire de La Rochelle, il a démarré en octobre 2013 avec une classe de CP et se poursuit depuis avec 2 classes. Les enfants scolarisés aujourd'hui en CE2 et CM1 suivent le programme depuis 3 années. Le projet est de les accompagner jusqu'à leur entrée au collège.

Il est composé cette année de 12 séances interactives. L'intervention hebdomadaire est de 1h au sein de l'école, sur du temps scolaire. 2 séances d'informations et d'échanges avec les parents sont prévues, en début de projet pour la présentation et en fin de projet pour l'évaluation.

Les objectifs sont :

- ✓ Permettre d'améliorer les relations des enfants au sein de l'école et dans les activités de loisirs;
- ✓ Apprendre à se connaître, découvrir nos différences;
- ✓ Favoriser la tolérance et le respect de soi.
- ✓ Développer les compétences psychosociales
- ✓ Accompagner l'équipe éducative à s'approprier les concepts CPS

L'équipe engagée dans le programme se compose de :

- ✓ Enseignants des 2 classes
- ✓ Infirmière scolaire
- ✓ Référente du Programme de Réussite Educative
- ✓ Animateurs du Centre Social du quartier
- ✓ Educateur association ALTEA
- ✓ Instructeur Mindfulness
- ✓ Chargée de prévention Santé Publique Ville
- ✓ Coordinatrice Prévention suicide et santé mentale

Public cible de l'action

Elèves de primaire

- **Période**

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2013

- **Echelle de territoire concernée**

Un collège

- **Porteur/pilote principal**

Direction de la santé publique

- **Partenaires impliqués**

Direction Santé Publique – Ville de La Rochelle

Santé scolaire, enseignants et directeurs d'établissements Education Nationale, Programme de Réussite Educative

Centre Social du quartier et Coordination territoriale de prévention du suicide et de promotion de la santé mentale, Nord Charente-Maritime

- **Pour plus d'informations**

Ville de La Rochelle, Hôtel de Ville – BP 1541 – 17086 La Rochelle cedex 2 N°: 05 46 51 51 42

Séverine AOUACH BAVREL (élue), severine.aouach-baverel@ville-larochelle.fr

Guillaume FAUVEL, guillaume.fauvel@ville-larochelle.fr

Christine POL, christine.pol@ville-larochelle.fr

Description de l'action

Le développement des compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge, actions co-construites et financées par la Ville. Le service santé finance un conteur qui intervient dès la maternelle sur le développement de l'estime de soi, la capacité à se positionner face au groupe,...de plus les différents services de la Ville font de ce concept le pilier des interventions auprès des enfants et des jeunes.

■ Pour plus d'informations

Hélène PAUCHET, Responsable du service santé, hpauchet@mairie-lille.fr

Description de l'action

Nous avons des actions en lien avec le collège ainsi que l'association 1,2,3 santé lors de l'année scolaire. Au mois de juin, nous accueillons tous les 3^{èmes} du collège afin de présenter la pièce de théâtre « Grégor et le plaisir immédiat ».

Lors des vacances d'avril, un groupe de jeunes s'est rendu au Service de Prévention Santé de Dunkerque afin d'avoir différentes informations sur les addictions. Ils ont ensuite débattu avec une professionnelle.

Au mois de mars 2016, un jeune de la commune a eu un accident grave en voiture. Ce soir-là, il était alcoolisé. De ce fait, un groupe de jeunes souhaite venir en aide à la famille. Ils ont proposé de tenir une buvette l'été pour récolter des fonds. Durant l'été à l'Espace Jeunes et au Skate Park, une buvette sans alcool est tenue.

En plus, nous avons créé une exposition sur les dangers de l'alcool.

Public cible de l'action

Jeunes et collégiens

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

La commune, le Collège Jean Rostand et l'Espace Jeunes de la ville

■ Porteur/pilote principal

Centre Socio Culturel / Espace Jeunes de Loon Plage

■ Partenaires impliqués

Le Service Départemental de Prévention Santé de Dunkerque
1,2,3 Santé

■ Rôle de la collectivité

La ville de Loon Plage soutient financièrement le CSC

■ Pour plus d'informations

DUAMELLE Anthony, Responsable Jeunesse LALP 11/17 Ans, Tel : [03.28.59.98.80](tel:03.28.59.98.80), Port : [06.12.20.34.53](tel:06.12.20.34.53)
Espace Jeunes, 140 Rue Léon-Dron, 59279 Loon-Plage

Description de l'action

Depuis juillet 2011- Partenaires : 2 Collèges, Maison pour tous, ADOS, Arche de Noé, CRIJ, ADES, ABC diététique, Bibliothèque jeunesse

- Effets :
 - Des messages de prévention innovants et efficaces mis en place auprès des jeunes du quartier
 - Une communication et une complémentarité des actions entre les partenaires
 - Une montée en compétence des professionnels sur les questions santé / jeunes
- Mise en œuvre:
 - Projet sur 3 ans (2012-2014) – en partenariat avec le PEL
 - Auprès des 11 – 15 ans
 - Equilibre de vie
- Action Prévention santé en direction des adolescents

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

Contexte : mise à disposition gratuite d'éthylotests Objectifs :

- Evaluation des consommations
- Prévention des risques « accidentologie »

Public cible de l'action

Cible : tout public de passage sur le site, mais ciblage effectif jeu

■ Période

Toute l'année

■ Echelle de territoire concernée

Maison de la prévention et de la santé

■ Porteur/pilote principal

SCHS

■ Rôle de la collectivité

Pilote l'action.

+ en 2015 : organisation avec l'unité de prévention de la Police Nationale (DDSP

34) d'une session de sensibilisation aux addictions (dangers d'internet et prévention des addictions drogue/alcool) auprès des jeunes.

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : sur le budget « outils de communication » du service

Contribution de votre collectivité: 3000 euros /an

Principaux partenaires financiers : aucun

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Population locale jeunesse à haut risque de consommation et risques indirects (accidentologie)

■ Pour plus d'informations

AUBIN Floriane, directrice du SCHS, floriane.aubin@ville-montpellier.fr

Description de l'action

1. Contexte

Interpellation de la santé scolaire municipale de la Ville de Nantes par des acteurs associatifs et institutionnels ayant constaté, au sein d'un quartier ZUS, un climat de non-respect de soi et des autres, des incivilités récurrentes (violence physique et verbale), des difficultés relationnelles entre enfants (relation filles/garçons, respect des différences) et enfants/adultes, des difficultés de communication familles/école mais aussi de souffrance psychosociale de la part des familles et des enfants du quartier.

2. But

- Proposer un programme sur 2 à 3 ans de renforcement des compétences psychosociales, d'acceptation des différences et d'éducation à la citoyenneté adaptés aux enfants de la petite section de maternelle au CM2 fréquentant le groupe scolaire du quartier.
- Permettre aux enseignants de se former sur les compétences psychosociales, de s'approprier le programme et de le prolonger tout au long de la scolarité des enfants
- Mobiliser les familles ainsi que les acteurs du quartier à participer au programme

3. Déroulement

- réalisation d'un état des lieux auprès des acteurs associatifs et institutionnels du quartier (focus groupe), auprès des enseignants du groupe scolaire (focus groupe), des élèves de cycle 3 (brainstorming) et des familles (questionnaire) en 2014
- Création d'un groupe technique composé de la directrice de l'école, de la conseillère pédagogique de l'Inspection Académique, de l'infirmière scolaire territoriale et sa responsable de territoire (Mission Santé Publique de la ville de Nantes), de la chargée de prévention du service de la tranquillité publique de la ville de Nantes et de la référente de quartier du ccas avec pour objectif de croiser les regards sur l'état des lieux, réfléchir aux stratégies d'action, co-construire le programme « respect de soi, respect de l'autre » et solliciter une association d'éducation populaire pour animer une partie du programme avec l'infirmière scolaire.
- Communication sur le programme auprès des familles, des enseignants et des acteurs du quartier (déc. 2014/janv2015)
- Démarrage du programme au sein de l'école en février 2015 pour une durée de 2 ans autour de 4 thèmes : l'impact de l'émotion et de la raison sur nos comportements, les questions d'appartenance et d'identité, les rapports filles/garçons, notre rapport à l'autre (différences, ressemblances)
- Un projet de formation pour les enseignants sur les compétences psychosociales fin 2015

4. Partenaires principaux

Enseignants de l'école, association Léo Lagrange, familles du quartier

Autres actions portées par la ville de Nantes

- Formation aux professionnels sur les addictions dans le quartier Mallakoff par l'association Le Triangle.
- Groupe Santé mentale et adolescents (travail sur la problématique de l'alcool + travail sur la difficulté qu'a le jeune à repérer une CJC et à en voir l'utilité).

■ Pour plus d'informations

Marie-Annick BENATRE (élue), [marie-annick.benatre@mairie-](mailto:marie-annick.benatre@mairie-nantes.fr)

[nantes.fr](mailto:marie-annick.benatre@mairie-nantes.fr) Katell COULON, katell.coulon@mairie-nantes.fr

Sophie PAVAGEAU-ROUSSEAU, sophie.pavageau-rousseau@mairie-nantes.fr

Description de l'action

Contexte :

- Constat d'une augmentation de la consommation de tabac, alcool, cannabis et autres produits chez les jeunes
- Besoin de transmission d'informations sur le sujet et les conséquences de ces consommations
- Besoins identifiés par l'ensemble des partenaires du territoire, notamment par le Service Prévention lors des Forums Prévention Addictions organisés au lycée, depuis quelques années, ainsi que sur les situations rencontrées par les Agents de médiation lors de leurs tournées de terrain sur la Ville, par les équipes éducatives des établissements secondaires de la Ville, notamment le Lycée.

Objectifs :

- Informer et sensibiliser de manière globale les lycéens
- Repérer la consommation de produits psycho-actifs
- Amener à une réflexion sur la consommation personnelle et répondre aux interrogations
- Favoriser la réduction de la consommation
- Orienter certains jeunes sur des lieux d'aide au sevrage

Description de l'action :

➤ Interventions d'information/sensibilisation en addictologie : 5 forums de 4h/an

Stand /forum installé dans le hall du lycée avec mise à disposition de documentation et utilisation par les jeunes d'outils pédagogiques de simulation et/ou de visualisation de consommation (Simalc = simulateur d'alcoolémie et CO testeur = outil d'évaluation de l'intoxication au monoxyde de carbone de l'air expiré par l'utilisateur) ainsi que remplissage du test de Fagerström (questionnaire d'évaluation de la dépendance physique au tabac)

Réflexion autour de la notion de dépendance, de conduites addictives et d'accompagnement/aide au sevrage.

Evaluation : Année scolaire 2014/2015

- Environ 530 élèves + 20 adultes du lycée (tous niveaux de classes) sont venus sur le stand des forums dont :
 - 293 filles et 237 garçons de 15 à 19 ans
- Secteurs Contrat de Ville : Environ 30% de l'effectif total

Public cible de l'action

Les lycéens

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2005 / Action en cours sur l'année scolaire 2015/2016.

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Le Service Prévention de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne

■ Partenaires impliqués

L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
L'Education Nationale/Lycée de la Ville de Roissy-en-Brie

■ Rôle de la collectivité

Initiateur et porteur de l'action, Suivi du réseau partenarial

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : **réalisé 2015 de l'action**

Coût total 3 587 €

Contribution de votre collectivité : **1887 €**

Principaux partenaires financiers : **MILDECA 1 000 € + PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) 700 €**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Information/sensibilisation pour la prévention des consommations de produits psycho-actifs des publics jeunes

Accompagnement des jeunes consommateurs vers des structures d'aide au sevrage et/ou de soins

- **Pour plus d'informations**

GAURIOT Lydie, Responsable du service Prévention, l.gauriot@agglo-pvm.fr

Description de l'action

Contexte :

- Constat d'une augmentation de la consommation de tabac, alcool, cannabis et autres produits chez les jeunes
- Besoin de transmission d'informations sur le sujet et les conséquences de ces consommations
- Besoins identifiés par l'ensemble des partenaires du territoire, notamment par le Service Prévention lors des Forums Prévention Addictions (organisés au lycée), ainsi que sur les situations rencontrées par les Agents de médiation lors de leurs tournées de terrain sur la Ville, ou encore par les équipes éducatives des établissements secondaires de la ville, notamment les collèges, lors de réunions de leur Comité d'Education à la Santé et Citoyenneté.

Objectifs :

Informier et sensibiliser les jeunes **collégiens de 3ème** sur les addictions afin de les amener à s'interroger sur les effets du tabac, alcool et autres produits, ainsi que des addictions aux jeux vidéo, sur leur santé et leur comportement.

- Prévenir les premières consommations
- Pouvoir répondre, de manière précise aux questions que se posent ces publics sur le sujet
- Repérer d'éventuelles situations problématiques chez certains et favoriser un suivi et/ou une orientation adaptés

Description de l'action :

- Interventions d'information/sensibilisation, en direction d'élèves de 7 classes de 3ème d'un des 2 collèges de la Ville :
 - Mise en place des interventions par 1/2 groupes/classes, à destination de ces publics (soit environ 186 élèves)
 - Pilotage des interventions par un intervenant professionnel de l'ANPAA avec utilisation, en support pédagogique, de divers outils spécifiques de l'ANPAA (jeux de société, vidéo,...)

Evaluation : Année scolaire 2014/2015

- Environ 180 élèves des classes de 3ème du Collège Eugène DELACROIX

- Du 16 au 20 mars 2015

7 classes =14 interventions en 1/2 groupes /classe

Public cible de l'action

Les collégiens

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Le Service Prévention de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne

■ Partenaires impliqués

L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

L'Education Nationale/Collèges

■ Rôle de la collectivité

Initiateur et porteur de l'action, Suivi du réseau partenarial

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : **Réalisé 2015 de l'action**

Coût total : 2 215 €

Contribution de votre collectivité : **1 215 €**

Principaux partenaires financiers : **MILDECA 1 000 €**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Information/sensibilisation pour la prévention des consommations de produits psycho-actifs des publics jeunes

Orientation/suivi des jeunes consommateurs vers des structures d'aide au sevrage et/ou de soins

- **Pour plus d'informations**

GAURIOT Lydie, Responsable du service Prévention, l.gauriot@agglo-pvm.fr

Description de l'action

Contexte :

Dans le cadre de la coordination des actions de prévention des conduites addictives, l'atelier santé ville de la Ville de Perpignan, en partenariat avec le centre social de Saint-Martin et l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme et des addictions (ANPAA), a développé un projet avec les jeunes.

Buts de l'action :

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de prévention dans une démarche participative.
- Travailler sur la mixité et l'échange de cultures.
- Créer et diffuser un outil support, un court-métrage par les jeunes pour les jeunes, de prévention des conduites addictives.



Déroulement :

On constate que, dès le départ, les jeunes se sont saisis du projet par l'investissement dans le temps (soir et week-end), pendant deux mois, pour la conception d'un scénario et la réalisation du court-métrage. Ils ont fait participer le quartier, par exemple les mamans qui préparaient les moments conviviaux et qui ont joué dans le film. Depuis la réalisation du film, les jeunes participent

régulièrement à différentes réunions les mercredis avec les animateurs, l'ANPAA et l'atelier santé ville.

Concernant les conduites addictives, les jeunes ont rencontré les professionnels (psychologues, médecin, éducateur...) et repéré les structures de soins et de prévention. Ils sont devenus acteurs de prévention lors des projections débats (dans les quartiers auprès de leurs pairs, des parents et des professionnels).

Cette action leur a permis de développer différentes capacités : la confiance en soi, être acteurs de leur projet (autonomie), la prise de parole en groupe, sortir du quartier, avoir envie de défendre l'image du quartier.

Le court-métrage a été présenté plusieurs fois au quartier de Saint-Martin, aux groupes des adultes et des autres jeunes et aussi lors de la fête du quartier en présence des habitants. Il a été également présenté au cours de la journée annuelle d'une association devant les familles et les professionnels. Le médecin inspecteur de la DDASS en charge du plan départemental de prévention des conduites addictives a proposé que le court-métrage soit utilisé comme outil de prévention dans les lycées et collèges dans le cadre de ce plan.

Le groupe a également participé au festival

« Regards jeunes sur la Cité » à Paris et souhaite travailler à la réalisation d'autres courts métrages.

Partenaires :

ANPAA, Direction hygiène et santé de la ville (atelier santé ville), Direction du développement social et de la jeunesse de la Ville, Institut Jean-Vigo, CODES, DDASS.

■ Pour plus d'informations

Ville de Perpignan, Place de la Loge, BP 20931, 66931 PERPIGNAN

Mohamed IAOUADAN (élu) iaouadan.mohamed@mairie-perpignan.com, 04 68 66 31 32

Brigitte PUIGGALLI (élue) puiiggalli.brigitte@mairie-perpignan.com, 04 68 66 31 32

Brigitte GRAELL graell.brigitte@mairie-perpignan.com, 06 09 63 26 22

Description de l'action

Séances de discussion sur les addictions à destination des jeunes, animées par un éducateur spécialisé de la CJC, un mercredi par mois de 13h30 à 15h au Point Ecoute Jeunes. Une thématique différente est proposée chaque mois.

En 2015 – 2016 : 6 séances touchant au thème de l'alcool.

Objectifs :

- informer et sensibiliser aux risques liés à l'usage des produits psychoactifs
- faire connaître les lieux de soins pour les jeunes (CJC, PEJ).

Public cible de l'action

Jeunes de 11 à 25 ans. Public tout venant (groupe ouvert)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2015 / en cours

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Le Point Ecoute Jeunes de Reims (PEJ), rattaché au Service Communal d'Hygiène et Santé – Direction des Solidarités et de la Santé Publique – Ville de Reims

■ Partenaires impliqués

La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC), portée par l'ANPAA 51 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

■ Rôle de la collectivité

Organisation des séances

Mise à disposition des locaux du Point Ecoute Jeunes

Communication au public (mailing + envoi de flyers à l'ensemble de nos partenaires « Jeunesse » par courrier postal)

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Accès au soin facilité par une meilleure connaissance des lieux d'accueil pour les jeunes sur les questions d'addiction

■ Pour plus d'informations

Mélanie LECLERE, Psychologue coordinatrice du Point Ecoute Jeunes de Reims, melisande.leclere@reims.fr

ACCUEIL CONFIDENTIEL ET GRATUIT



> Chaque mois,
Le Point écoute jeunes de Reims,
en partenariat avec l'ANPAA 51,
organise un groupe de discussion
animé par les éducateurs spécialisés
de la Consultation jeunes consommateurs.

« Addictions... Réactions ! »

A destination
des jeunes
11 à 25 ans

Prochaine séance
MERCREDI 18 MAI 2016
de 13h30 à 15h00

Thème du mois :

FAIRE LA FETE :
On fait quoi dans tes soirées ?

POUR S'INSCRIRE
03 26 35 60 52
pej@reims.fr

11 rue Eugène Wiet - Reims
(dans le prolongement de la Maison de la vie associative)
Bus : lignes 4 et 5 arrêt St-Maurice - lignes 6 et 9 arrêt Ruisselet

 Balise sonore pour les personnes mal et non voyantes



Description de l'action

Conseils sanitaires et animations dans un esprit ludique

Un mercredi après-midi de juin, place d'Erlon (centre-ville)

10 stands interactifs animés par les partenaires

Objectifs : sensibiliser aux risques santé de l'été (chaleur, soleil, bruit, vaccins, drogues, alcool, tabac, accidents de la route, sexualité).

Public cible de l'action

Les habitants de Reims et des environs, Tout âge

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2013

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Service Communal d'hygiène et santé - Direction des Solidarités et de la Santé Publique

■ Partenaires impliqués

L'ANPAA 51, Aides, Unis-Cité, le CeGIDD du CHU, le Centre marnais de promotion de la santé, La ligue contre le cancer, l'Association Prévention routière, Champagne audition prévention, ORRPA-CLIC, Reims Métropole, la fanfare de médecine « Les boules de feu » et en 2015, le planning familial et l'établissement français du sang

■ Rôle de la collectivité

Organisation de l'action

Communication (affiches, flyers, presse)

Coordination avec les différents partenaires impliqués

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Chaque partenaire, en présentant sa structure, donne des informations-conseils aux populations intéressées et propose, si besoin, des rendez-vous personnalisés.

■ Pour plus d'informations

Clairette PONGNAN, infirmière coordinatrice du secteur des vaccinations du SCHS, clairette.pongnan@mairie-reims.fr

Prévention utile Été tranquille

Participez aux animations santé !

Mercredi 10 juin 2015

Place d'Erlon
de 13 h à 18 h



www.reims.fr

facebook.com/VilleReims

twitter.com/VilledeReims



SOLIDARITÉ
SANTÉ

Reims.fr



Des stands abordent de façon ludique des sujets à enjeu de santé publique.

SANTÉ

De la prévention utile pour un été tranquille

Ce mercredi, place d'Erlon : On se guide vers les stands au son de la musique entraînant de la fanfare des boules de feu. Des animateurs, porteurs de canotiers - pour le côté été et vacances - renseignent, distribuent brochures et menus cadeaux utiles. Les flâneurs s'arrêtent, se prennent au jeu du quiz et partent à la recherche des réponses. « C'est une manifestation ouverte à tous. Les activités s'adressent à toutes les tranches d'âges pour se préparer à bien vivre l'été », explique le docteur Lucile Versoudère, médecin de santé publique de la Ville.

L'opération a pour but d'informer sur les bons réflexes en cas de canicule, les effets secondaires du soleil, les gestes de premiers secours, les effets de l'alcool, les nuisances sonores, les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, le don du sang... Un jeu de Polo invite les enfants à penser à ce qu'il convient d'avoir pour se protéger du soleil : tee-shirt, casquette, lunettes et bien sûr crème solaire.

L'été, c'est aussi des comportements plus insouciant : « L'oubli de la poubelle est plus fréquent. On fait du bruit et on gêne le voisinage. Les vacances sont propices aux soirées bien arrosées ».

Des personnels du service communal d'hygiène et de santé informent sur le nouveau protocole de vaccinations. On renseigne sur les niveaux d'action du plan canicule en offrant un éventail bleu Ville de Reims. Cyrielle, Élise et Émilie, élèves du lycée Chagall, passent là par hasard : « C'est génial ! On apprend plein de choses intéressantes. Le soleil ? Oui, on fait attention, on met de la crème indice 50 ! »

Conduites à risques

Sur le stand d'information et de dépistage des infections sexuellement transmissibles du CHU, on distribue brochures, préservatifs masculins et féminins. Sur celui de Champagne-prévention audition, on reçoit en cadeau des bouchons d'oreilles et on peut répondre à une question. À partir de quelle intensité un son présente-t-il un risque pour l'audition ? 80 décibels. Et les Boules de Feu ? « S'ils jouent tout près des stands, ça devrait faire encore plus », soait l'audioprothésiste présent. Dilué dans un soda ou avec des glaçons, l'alcool est-il moins fort ? « Moins fort », répond un jeune garçon. Erreur ! C'était la question-piège de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

Description de l'action

La Ville de Saint-Denis est engagée depuis de nombreuses années dans une **démarche de prévention des addictions avec différents principes d'intervention** :

- Une approche globale de la santé (facteurs physiques, psychologiques, sociaux ou culturels)
- Une démarche participative
- La multiplication par des personnes relais (personnes en capacité de démultiplier le projet)
- Un travail en réseau, une inscription dans la durée, une évaluation et valorisation

Une psycho-sociologue occupe deux postes à temps partiels : l'un en tant qu'animatrice communautaire au CSAPA Alcool « le chat » (60%), et l'autre en tant que cheffe de projet conduites à risques et addictives à l'Unité Ville Santé (40%), ces deux services dépendent de la Direction de la Santé.

Les missions de ces deux services sont complémentaires, parfois similaires, et cette situation est un atout pour le CSAPA, car ainsi il est complètement inscrit dans la ville et légitime sa présence sur le territoire pour développer des actions.

Parfois les actions sont réalisées pour les deux services simultanément dont **la mise en place d'un réseau autour du développement des compétences psychosociales face aux conduites addictives à l'échelle de la Ville**

Ce réseau a pour finalité de renforcer les compétences psychosociales des professionnels, associations, jeunes et familles et de créer une synergie d'acteurs et d'actions autour des compétences psychosociales. (Groupe de pilotage, partage d'outils, groupe ressources, formation, actions.....)

Il s'agit d'élaborer des programmes ou actions où les promoteurs cherchent à renforcer les compétences des adolescents entre autres pour les aider à faire face à la pression sociale, à l'échec ou au stress sans avoir recours aux psychotropes.

Les « compétences psychosociales » sont, selon l'OMS (l'organisation mondiale de la santé) « **l'aptitude à maintenir un état de bien être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, avec sa propre culture et son environnement** ».

L'OMS a ainsi défini dix compétences susceptibles d'influer sur la promotion de la santé et de la prévention de la violence chez l'enfant et l'adolescent (chaque compétence se présente comme une combinaison de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes). Les recherches réalisées ces dernières années montrent que le renforcement de ces savoir-faire et de ces savoir-être constitue la meilleure prévention contre la violence et les conduites addictives.

Il est important de mettre en œuvre des activités allant en ce sens **dès le plus jeune âge** et de les inscrire dans **la durée**, sur plusieurs années.

Travailler sur les compétences psychosociales, c'est permettre l'amélioration de l'estime de soi

Les acteurs en lien avec la jeunesse participent à ce réseau : professionnels de l'éducation nationale (infirmier(e) scolaire, CPE, enseignant), animateurs de centre de loisirs, animateurs jeunesse, éducateurs de rue

Public cible de l'action

Adultes relais / futurs formateurs pour agir sur les compétences psychosociales des jeunes et leur environnement (familial)

- **Période**

Action récurrente, renouvelée chaque année

- **Echelle de territoire concernée**

La commune

- **Porteur/pilote principal**

Direction Santé de la ville et le CSAPA « le chat »

- **Rôle de la collectivité**

Pilote, coordonne, met en œuvre

- **Pour plus d'informations**

SOLNICA Corinne, Cheffe de projet, conduites à risques et addictives, Direction Santé, Corinne.solnica@ville-saint-denis.fr

Description de l'action

Sensibilisation des collégiens : Depuis 2004, l'Institut de Promotion de la Santé de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines finance des ateliers de sensibilisation pour un niveau de classe sous forme d'échanges, de théâtre-forum, de photo-langage, animés par des associations locales ou de proximité....

Des formations : De deux jours sur les conduites à risque en direction de professionnels médico-sociaux du territoire.

Conférence-débat : Sous le titre « l'arbre cacherait-il la forêt ? », deux journées de conférence débat ont été programmées pour les acteurs du territoire. Elles ont connues un vif succès avec la participation de 120 personnes.

Voir également : [Saint-Quentin-en-Yvelines Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

Recevoir, en groupe de 18, les primo-arrivants de l'école avant le week-end d'intégration, pour les interroger sur leurs pratiques en soirée à travers 5 questions (« Abaque de Reigner), devant une personne influente, en période de stress, pour les interroger également sur leurs représentations des risques, et leurs apporter des informations concernant principalement l'alcoolisation massive.

Public cible de l'action

16 à 22 ans 70 jeunes 4 groupes

Classes préparatoires des Instituts Polytechniques (INP)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année lors de la semaine d'intégration des étudiants de l'ESISAR

■ Echelle de territoire concernée

Etablissement universitaire ESISAR (Ecole d'ingénieurs)

■ Porteur/pilote principal

Centre Santé Jeunes (service municipal)

■ Partenaires impliqués

Etablissement universitaire ESISAR, ANPAA 26 (cf action 1)

■ Rôle de la collectivité

Porteur de l'action

■ Pour plus d'informations

Nadette Poulard, Infirmière de prévention du CSJ, nadette.poulard@mairie-valence.fr

Description de l'action

Dans le cadre de leur entrée dans le dispositif garantie jeunes, c'est une des 1eres séances collectives qui leur est proposée, sur le thème de la santé.

Dans nos locaux pour faciliter le repérage des professionnels de santé mobilisables.

Faire le tour de leurs représentations sur les éléments de santé au travail et de vie, notamment sur les consommations de produits alcoolisés

Réponses à quelques questions parmi celles qu'ils peuvent avoir et repérage des lieux ressources complémentaires pour leur répondre

Favoriser leur implication personnelle dans leurs démarches

Public cible de l'action

Jeunes de 16 à 25 ans

■ Période

Action récurrente, proposée à chaque groupe de jeunes qui intègre le dispositif Garantie Jeunes , soit 12 modules par an

■ Echelle de territoire concernée

Les jeunes de la garantie jeune

■ Porteur/pilote principal

La mission locale

■ Partenaires impliqués

Le Point Relais Oxygène (PAEJ) (service municipal), la Mission locale de Valence

■ Rôle de la collectivité

Partenaire privilégié des actions santé menées avec la Mission Locale, animateur du module

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Oui

■ Pour plus d'informations

MOULON Fabienne, psychologue, fabienne.moulon@mairie-valence.fr

Description de l'action

La direction jeunesse aborde la problématique de l'alcoolisation des jeunes dans le cadre de la semaine de prévention des addictions organisée par le BIJ chaque année.

Cette semaine est organisée en lien avec la journée mondiale sans tabac (le 31 mai), et traite donc plus particulièrement des pratiques addictives liées à l'usage du tabac et du cannabis. Pour autant, elle permet d'aborder plus largement l'ensemble des pratiques addictives qui peuvent concerner les jeunes, notamment les écrans et l'alcool.

Cette semaine est animée par différents intervenants (ADES, ANPAA, ligue contre le cancer ou encore GAELIS). Ces partenaires sont sollicités pour intervenir sur des créneaux d'une heure proposés aux collèves et aux lycées de Villeurbanne sur inscription.

Nous abordons également la problématique de l'alcool lors de la journée sécurité routière organisée une fois par an pour les élèves des collèves et lycées de Villeurbanne.

Lors de cette journée, des ateliers sont animés par des professionnels pour mettre en évidence les différentes causes d'accidents de la route, notamment la prise d'alcool, en insistant sur les dangers et les conséquences de ces conduites à risques (stand avec simulateur d'alcoolémie et réactiomètre, parcours avec lunettes de simulation d'alcoolémie...).

Plus largement, nous avons un peu de documentation à disposition au BIJ pour sensibiliser sur les conduites à risques liées à l'alcool, mais les informateurs jeunesse du BIJ n'ont jamais été sollicités sur cette problématique (consommation excessive d'alcool chez les jeunes) dans leur mission d'accueil.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation de premier niveau, pour répondre aux objectifs suivants :

- Engager une réflexion avec les élèves sur les pratiques addictives (usage du tabac et du cannabis, jeux vidéo, écrans...) et de leur apporter les connaissances nécessaires pour leur permettre de faire des choix responsables
- Apporter aux élèves toutes les informations utiles sur les lieux ressources dans ce domaine au niveau local

Les interventions durent un peu moins d'une heure, avec chaque classe. Il s'agit donc avant tout pour nos partenaires d'avoir un premier temps d'échange avec les jeunes sur ce sujet, de les questionner sur la connaissance qu'ils ont des risques liés aux conduites addictives et de leur donner un premier niveau d'information sur les structures qui peuvent les accompagner si besoin.

Pour ce qui concerne la sécurité routière, les ateliers qui abordent la problématique de l'alcool visent principalement à sensibiliser les jeunes sur les effets de l'alcool au volant (via un parcours avec les lunettes de simulation d'alcoolémie ou un réactiomètre qui leur permet de mesurer la distance parcourue par un véhicule pendant le temps de réaction).

■ Pour plus d'informations

Fanny MARTEL, Responsable de service Espace jeunes et vie étudiante – Direction De La Jeunesse, fanny.martel@mariei-villeurbanne.fr

PASCALE COLOM, médecin directeur - Direction De La Santé Publique, pascale.colom@mairie-villeurbanne.fr

Autres actions :

en matière de coordination des acteurs et des actions (plan d'actions municipaux, gouvernance,...)

Description de l'action

La Direction Hygiène santé, dans le cadre de l'atelier santé ville « promotion et éducation à la santé » mène des projets sur la thématique des addictions sur les quartiers prioritaires et plus spécialement sur un quartier.

En effet le diagnostic santé avait mis en évidence une problématique liée à la consommation d'alcool appuyé par un diagnostic spécifique réalisé par l'ANPAA 25 à la demande de la Direction Hygiène Santé.

Depuis 2011, un groupe projet a été mis en place et a élaboré un programme alcool sur le quartier avec :

- des permanences hebdomadaires de l'ANPAA,
- des formations des professionnels et habitants,
- des rencontres entre acteurs du quartier avec l'ANPAA afin d'échanger sur les expériences de chacun et de permettre d'intervenir à bon escient auprès des personnes alcoolisées sur l'espace public,
- une manifestation de sensibilisation, de prévention des risques liés à la consommation d'alcool en 2012 et 2013 « la pressée du jus de pomme ».

Depuis 2014 un projet artistique a été créé « sam soule » ayant pour objectif « de donner la parole aux habitants du quartier sur leurs représentations vis-à-vis de la consommation d'alcool et de leur permettre de l'exprimer d'une manière différente ». Ce dernier projet a abouti à la création d'une exposition qui permettra d'offrir aux professionnels un support original prétexte à dialoguer avec leur public sur l'alcool. Cette exposition est un outil qui sera utilisé également lors des soirées alternatives et des soirées de prévention organisées par la Direction Police Municipale Tranquillité publique. En 2016, un nouveau projet est en cours « quand la santé croise la sécurité routière ».

■ Pour plus d'informations

Nicole CHOPPLET, chef de service promotion et prévention de la santé Direction Hygiène Santé Ville de Besançon,
nicole.chopplet@besancon.fr

Description de l'action

La «festiv'attitude» un concept mis en oeuvre depuis 2007 qui promeut la modération et la solidarité. Il repose sur l'équilibre entre la santé et la sécurité publiques pour :

- prévenir les risques liés au basculement de la consommation à l'excès
- prévenir et repérer des comportements à risques des usagers de la nuit dans le but de favoriser un comportement citoyen pour une fête responsable.

Les principaux objectifs et résultats attendus sont :

- Pacification de la vie nocturne
- Responsabilisation des publics
- Intervention en matière de santé publique
- Mise en synergie des acteurs locaux
- Recherche d'une harmonie entre la vie festive et la tranquillité publique

Les axes :

1. Prévention

- **"Maraudes Tendance alternative festive"** pilotée par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie. composée de médiateurs, qui interviennent en prévention et réduction des risques sur les espaces publics festifs fortement investis.
- **Tenue de stands prévention en milieu festif** : discothèques ou évènementiels. En préambule à la tenue des stands en discothèque, une formation du personnel de l'établissement ou des bénévoles des festivals autour des questions d'alcool, produits stupéfiants et VIH/sida est assurée.
- **Installation de bornes éthylotest** : 12 établissements volontaires sont équipés de bornes (7 à Paludate, 4 à la Victoire, 1 à la Rock school) permettant aux personnes de s'auto-évaluer sur leur état d'alcoolisation et leur capacité à conduire leur véhicule.
- **outils d'interventions et d'animations de prévention sur les espaces publics** (siestes musicales, concerts muets, boxe and soul) sur lesquels une alcoolisation excessive et récurrente a été repérée
- **Le soul Tram** : Un dialogue informel en musique : cette opération de sensibilisation se déroule dans le tramway bordelais, ligne B (extension occasionnelle à la ligne A en fonction des festivités sur la rive droite) le jeudi soir. avec l'équipe Tendances Alternatives Festives (TAF) de l'ANPAA33
- **sensibilisation des bénévoles** fête de la musique / festival Hors Bord aux messages clés en prévention
- **Bus de nuit et tramway** : réajustement des horaires de la ligne de bus de nuit desservant le campus universitaire, la Victoire et les quais de Paludate afin d'être en cohérence avec les horaires de fonctionnement des établissements de nuit.

2. Réduction des risques

Le Somme'n Bus spécialement aménagé circule à Bordeaux pour accueillir les fêtards éméchés et limiter les risques liés à la consommation excessive d'alcool chez les jeunes. Ce bus ne raccompagne pas les fêtards éméchés chez eux mais offre un refuge, un abri confortable le temps de se requinquer après une soirée trop arrosée. L'idée est d'éviter les nombreux accidents en état d'ivresse, en voiture, mais aussi les chutes néfastes ou les mauvaises rencontres. (voir action N°2)

3. Médiation

- Mise en place de la médiation "nocturne" par le GIP Bordeaux Médiation pour résoudre les conflits riverains - établissements
- Action porte à porte pour accompagner les organisateurs de festival

4. Sécurisation et aménagements

- **Une brigade nautique** permanente constituée de 14 fonctionnaires est en place à Bordeaux. Elle intervient de 23h à 7h du matin. 2 sur un bateau et 2 en patrouille pédestre le long de la Garonne. Cette brigade est opérationnelle depuis janvier 2013.
- **Des bouées de long de la Garonne** : une quinzaine sont posées, solidement attachées.
- **Résidentialisation du quartier** : installation par la ville de caméras de vidéosurveillance et de bornes d'accès pour les rues adjacentes au quai de Paludate. Des caméras de vidéosurveillance jalonnent également le fleuve.

5. Régulation

- **Brigade de Prévention et de lutte contre les incivilités de la Police municipale** : patrouille nocturne
- **Contrôle des bars associatifs et épiceries de nuit** : les services de police ont accentué leur lutte contre le non respect de la législation sur les débits de boisson, concurrence déloyale avec les bars traditionnels.
- **Sensibilisation de la grande distribution** : principal "fournisseur" de boissons alcoolisées auprès des jeunes, la grande distribution et plus particulièrement le groupe Auchan (Mériadeck) souhaite s'impliquer dans la prévention et permet la tenue d'un stand sur lequel le public est sensibilisé autour des questions d'alcool, de produits stupéfiants et de la prévention VIH/sida.
- Mise en place d'une **commission de la vie nocturne** permettant de croiser les informations des différents partenaires impliqués sur ce temps de la ville. C'est également l'instance qui permet d'articuler les différentes opérations à mener auprès des débits de boisson.
- **Modification de l'arrêté préfectoral fixant les heures de fermeture des débits de boisson** : depuis janvier 2010 les discothèques peuvent fermer à 7h (arrêt de la vente d'alcool à 5h30) afin de gérer au mieux les fins de nuit, fluidifier les flux de clientèle quittant notamment le secteur Paludate, proposer un retour au calme avant le départ de l'établissement et coïncider avec les horaires des différents transports en commun.

6. Communication

- Réalisation de **campagnes de communication** dont "qui ramène qui?"
- Présence sur la manifestation "Bordeaux accueille ses étudiants"
- Campagne de communication sur les bons conseils pour une fête réussie en fonction des événements où la DDSU est partenaire : "La Festiv'attitude aime la fête de la musique", "la Festiv'attitude aime le foot" (dans le cadre de l'Euro 2016), "la Festiv'attitude aime Relâche" (festival urbain)

7. La recherche

- étude Pégase : travail sur les représentations entre les différents protagonistes et par groupes (élus, étudiants, acteurs économiques, acteurs de la sécurité, acteurs sanitaires) et ensuite de parvenir à faire évoluer positivement la situation locale.
- tableau de bord des hyper alcoolisations avec le CHU : étude à partir des données du service des urgences et du SAMU.

8. les groupes de travail nationaux et européens

Bordeaux est membre de plusieurs groupes de travail en cours

- "stratégie de communication auprès des publics festifs : Com'2 party" piloté par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, soutenu par l'INPES
- "alcool, villes et vie nocturne" sur l'évaluation des dispositifs de prévention et de lutte contre l'hyper alcoolisation piloté par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine cofinancé par la MILDECA
- "la ville, la nuit" piloté par le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine

Public cible de l'action

les 16/25 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2007

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Mairie de Bordeaux

■ Partenaires impliqués

Préfecture, Agence Régionale de Santé- DDSP- Bordeaux métropole- associations sanitaires (ANPAA et CEID- A), GIP Bordeaux médiation, les syndicats de boîtes de nuit (SNDLL), UMIH 33, Culture Bar-Bars, services municipaux- associations culturelles

■ Rôle de la collectivité

Pilotage – suivi – coordination

■ Budget

Le financement est à la charge de la ville sur les actions de prévention menée par ses soins avec des cofinancements FIPD et MILDECA

■ Pour plus d'informations

Vanina HALLAB, chargée de mission CLSPD, Direction du Développement Social Urbain v.hallab@mairie-bordeaux.fr

Description de l'action

1. Contexte

Réflexion partenariale dans le cadre d'un groupe de travail au sein de l'Atelier santé Ville.

Les professionnels organisateurs de manifestations festives, ainsi que les habitants et les professionnels au contact du public jeune, et les professionnels participant au "collectif Addictions" de l'Atelier Santé Ville, mentionnent certains modes de consommation précédemment identifiés dans le diagnostic de l'ASV ainsi que l'absence de support d'information commun sur les ressources locales.

2. But

Fédérer une dynamique autour de la lutte contre les addictions sur le territoire du Grand Chalon dans le but de diminuer la consommation de produits addictifs et de faciliter l'orientation du public cible vers les structures et ressources locales adaptées.

3. Déroulement



Cette action s'est déclinée en la création d'un outil (pochette comprenant des réglottes d'auto évaluation sur les risques induits par les consommations d'alcool, tabac, drogues, un éthylotest et une plaquette de coordonnées locales) puis en sa diffusion sur les lieux stratégiques identifiés par le public cible, y compris le milieu et / ou sites d'insertion professionnelle.

L'accompagnement dans la remise de cette pochette est primordial.

Le message non moralisateur délivré par cet outil est un élément fort dans l'impact auprès du public. Suite aux différents retours des personnes délivrant cette pochette aux usagers, et aux usagers eux même, la réflexion porte désormais sur la déclinaison du visuel et du slogan de l'outil sur d'autres supports pour entretenir la dynamique de la campagne, et améliorer la connaissance du grand public des ressources locales des structures et / ou associations en capacité de recevoir le public pour faire le point sur leur consommation.

4. Partenaires principaux

Les membres du Collectif Addictions, groupe de travail de l'Atelier Santé Ville, soit divers professionnels sensibilisés et confrontés à cette thématique de prévention des conduites addictives.

■ Pour plus d'informations

Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalon, CS 90240 71106 CHALON SUR SAONE
CEDEX, N° : 03 85 46 14 57

Alain GAUDRAY (élu)

Rachel GARCENOT, rachel.garcenot@legrandchalon.fr

Le Grand Nancy a souhaité mobiliser les acteurs d'un Atelier Santé Ville sur la question de l'alcoolisation excessive chez les jeunes en 2013.

Une pièce de théâtre sur l'alcool et les jeunes a été présentée afin d'ouvrir la réflexion. Les acteurs nous ont fait part de la volonté de travailler ensemble sur la question de l'alcoolisation excessive chez les jeunes.

L'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales a été mandaté dans le cadre d'une formation-action sur cette question. Le 1er temps de travail prévu a été l'élaboration d'un diagnostic partagé entre acteurs. La synthèse du diagnostic partagé est disponible ce lien : [synthèse du diagnostic partagé](#)

Suite à des entretiens individuels, à un groupe de travail, à des entretiens collectifs (jeunes et parents), ce diagnostic partagé a fait apparaître que la question de l'alcoolisation excessive chez les jeunes de ce quartier n'était pas une problématique prégnante sur le territoire.

Le travail se poursuit sur les "consommations à risque" de façon plus générale. (tabac, cannabis, alcool). Une action partenariale se met en place (création de vidéos, organisation de café parents...).

■ Pour plus d'informations

Mikael ANDRE, Chef de projets Santé, Pôle territoire, Direction de la Cohésion sociale, mikael.andre@grand-nancy.org

Description de l'action

En 2011, la Ville a choisi de mettre en place un plan municipal de prévention des risques liés à la consommation excessive d'alcool.

Ce plan comporte 3 axes.

Les deux premiers relèvent de la prévention et sont portés par la Direction Santé publique

Le 3^{ème} vise à promouvoir le respect de la réglementation, il est essentiellement porté par le Service tranquillité.

Chacun des 3 axes repose sur un travail partenarial avec les acteurs du territoire.

Les principaux messages de la campagne :

- « l'alcool noie la fête » (promouvoir la consommation de softs et/ou d'eau, la modération)
- « veille sur tes amis » (bienveillance vis à vis du groupe, vigilance/ risques extérieurs)
- « passe une soirée formidable » (s'amuser sans gâcher sa soirée et/ou celle des autres)

<http://lalcoolnoielafete.larochelle.fr/>

Public cible de l'action

Jeunes rochelais, 15 - 25 ans (environ).

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2011

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville, Direction Santé publique (pilote)

■ Partenaires impliqués

Services municipaux (tranquillité, culture, jeunesse) et prévention CdA

■ Rôle de la collectivité

Initiateur, Financier, Animateur

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : environ 30 000€

Principaux partenaires financiers : **ARS MILDECA**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Inscription du plan dans le Contrat Local de Santé depuis 2013

■ Pour plus d'informations

Guillaume FAUVEL, Directeur, guillaume.fauvel@ville-larochelle.fr

Description de l'action

Projet construit avec et pour les habitants d'un quartier à la suite de questions récurrentes sur la consommation de produits (alcool, tabac, autres drogues) par les jeunes.

Le souhait des habitants était d'avoir davantage d'informations sur ceux-ci et de savoir comment en parler avec ses enfants / adolescents. Des groupes d'échanges accompagnés d'un professionnel sont proposés, ainsi que des expositions et film-débats.



Voir également : [La Roche-sur-Yon Ville-Santé](#)

Source : www.villes-sante.com

Description de l'action

La MILDECA souhaitait expérimenter et évaluer la transférabilité de la méthode de formation territoriale et interprofessionnelle en matière de prévention des toxicomanies et des conduites à risques de la MMPCR (Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques) sur un quartier nantais.

Les objectifs étaient :

- Le renforcement des compétences professionnelles en matière d'addiction et de conduites à risques
- D'engager une prise de contact et de faciliter l'interconnaissance des différents acteurs du quartier afin d'impulser ou consolider la mise en réseau des différents acteurs de terrain du quartier.

Le bilan des professionnels bénéficiant de la formation est positif : des apports théoriques, une interconnaissance du réseau et une volonté commune de travailler ensemble

Public cible de l'action

23 stagiaires d'horizon divers (police, justice, social, habitat, insertion, santé, médiation, jeunesse...) ont participé à cette formation de 6 jours.

■ Période

6 jours de Décembre 2015 à Février 2016

Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

Quartier de Bellevue sur 2 collectivités (Nantes et Saint-Herblain)

■ Porteur/pilote principal

MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives)

■ Partenaires impliqués

Les villes de Nantes et de Saint-Herblain, les différents intervenants (Oppelia, experts en addiction, sociologues...).

■ Rôle de la collectivité

- Proposition de cette formation aux professionnels de la collectivité, de l'État et du secteur associatif.
- Assurer une suite à cette formation (en lien avec la ville de Saint-Herblain) en tenant compte de l'évaluation faite par la Mildeca.

■ Budget

Contribution de votre collectivité : **prêt d'une salle et repas**

Principaux partenaires financiers : **MILDECA**.

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Les professionnels ont beaucoup moins de préjugés, ils ont appris à être dans la bienveillance. Ils vont pouvoir travailler en réseau avec des gens qui ont suivi la même formation (des contacts ont été pris lors de la formation) .

Cela induit une meilleure prise en charge pour les usagers s'adressant à ces professionnels

■ Pour plus d'informations

MERIEAU Stéphanie, Chargée de projets santé des jeunes-MSP, stephanie.merieau@mairie-nantes.fr

Description de l'action

Au vu des constats alarmants sur l'alcoolisation en Loire-Atlantique, la Ville de Nantes souhaitait donner une nouvelle impulsion à sa campagne de communication en l'orientant davantage sur les problèmes de santé publique avec une campagne plus interpellante, plus informative et objective. L'ancienne campagne portait à confusion (l'ivresse semblait valorisée...)

Une agence a donc répondu à l'appel ; Celle-ci a constitué un groupe consultatif représentatif des principales cibles. L'idée de cette nouvelle campagne est de confronter la cible à une situation d'hyper alcoolisation (montrée ou évoquée) en utilisant ses propres codes.

La communication s'appuiera sur des témoignages, des apports de solutions, des conseils sur ce qu'il ne faut pas faire, des informations aux jeunes et un soutien aux parents.

Les moyens de communication : affiches dans des lieux adaptés à la cible, campagne sur les réseaux sociaux (gif animé, facebook...), un contenu internet dédié sur Nantes.fr (démonstration de gestes de premiers secours, numéros d'urgences...), campagne de médiation.

La campagne débutera en septembre 2016

Public cible de l'action

La cible principale est celle des 16-22 ans

Les autres cibles : les jeunes de 12 à 25 ans et « les prescripteurs »(les parents de collégiens et lycéens, les éducateurs, les professionnels au contact des jeunes, les débits de boissons et les médias)

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année à partir de septembre 2016

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Direction de la communication externe

■ Partenaires impliqués

- Direction Santé Publique et Direction Prévention/Tranquillité Publique
- groupe consultatif représentatif des principales cibles
- Agence de communication

■ Rôle de la collectivité

Validation du slogan, du calendrier de la campagne de communication.

Diffusion des différents supports de la campagne dans les différents lieux de Nantes et auprès des différents partenaires

■ Budget

Contribution de votre collectivité : financement de la campagne de communication

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Les objectifs de cette campagne sont :

- Alerter les jeunes sur les risques sanitaires et physiques de l'alcoolisation massive= interpeller sur les dangers de l'alcool sur la santé à court, moyen et long terme (accidents, vols, agressions, dépendance alcoolique, vulnérabilité...)
- Responsabiliser les jeunes = les rendre acteurs de leur santé et de leur liberté
- Encourager la solidarité entre les jeunes = appel au vivre ensemble : être responsable de soi-même et attentif à son entourage.

■ Pour plus d'informations

MERIEAU Stéphanie, Chargée de projets santé des jeunes-MSP, stephanie.merieau@mairie-nantes.fr

Description de l'action

Préserver des troubles et atteintes à la sécurité et des accidents liés à une forte absorption de substances alcoolisées, favoriser une prise en charge médicale la plus rapide possible des personnes en étant d'ivresses publiques manifestes.

Public cible de l'action

Tout public

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2014

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Ville d'Orléans

■ Partenaires impliqués

L'Association SOS Médecins et la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Loiret

■ Rôle de la collectivité

Rôle de transmission et de coordination

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Prise en charge médicale de l'hyperalcoolisation

■ Pour plus d'informations

RAGE Johanna, Coordinatrice des politiques locales de sécurité, johanna.rage@orleans-agglo.fr

Description de l'action

Cette charte autorise les signataires à ouvrir leur établissement jusqu'à une heure tardive sur une période déterminée (en général de mai à octobre), moyennant un engagement de leur part de faire respecter les dispositions réglementaires régissant leur activité, notamment en matière d'ordre public. Il s'agit, en particulier, de voir diminuer les procédures d'ivresse publique et manifeste et les troubles liés aux phénomènes d'alcoolisation.

La Mairie appelle également dans cette charte à un engagement collectif et responsable. Un dispositif de médiation est également mis en œuvre.

Public cible de l'action

Tout public

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2002

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

La Mairie d'Orléans
& l'Union des métiers et des Industries de l'hôtellerie (UMIH)

■ Partenaires impliqués

Les exploitants & établissements débitants de boissons

■ Rôle de la collectivité

La Mairie a élaboré cette charte avec les partenaires et veille à son respect

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Prévention collective

■ Pour plus d'informations

RAGE Johanna, Coordinatrice des politiques locales de sécurité, johanna.rage@orleans-agglo.fr

Description de l'action

La Charte de la vie nocturne est un document d'engagement partenarial qui a pour but le partage de la nuit. Il s'agit de parvenir à une meilleure cohabitation entre ceux qui dorment, ceux qui travaillent et ceux qui sortent.

L'actualisation de la première charte datée de 2009 a fortement associé l'ensemble des acteurs concernés. D'avril 2015 à mars 2016, les acteurs se sont réunis pour définir les enjeux et objectifs structurant la nouvelle version :

1. le partage des espaces de vie nocturne pour agir sur les temps de vie nocturnes : limiter les nuisances liées aux rassemblements sur l'espace public, aux pratiques festives, améliorer la cohabitation bars/riverains, apporter une réponse coordonnée aux prises de risques sur ces temps ;
2. la prévention des risques en amont en sensibilisant la population, notamment les plus jeunes, et en formant les acteurs ;
3. le développement de l'attractivité de la vie nocturne rennaise, en soutenant et en communiquant sur l'offre nocturne et en intégrant la vie nocturne aux projets structurant de mobilité et d'aménagement.

La Charte met en place un Conseil de la Nuit ouvert à tous, composé de groupes de travail, d'un comité de suivi et d'une assemblée plénière annuelle pour faire vivre la Charte au-delà de son écriture.

Public cible de l'action

Jeunes et étudiants entre 18 et 25 ans

■ Période

2009 à 2015 et renouvelée en 2015 / Action récurrente, renouvelée chaque année

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

La direction de la tranquillité publique et de l'action territoriale

■ Partenaires impliqués

L'ensemble des acteurs concernés par la nuit, professionnels, associatifs et habitants

■ Rôle de la collectivité

Pilotage et animation du Conseil de la nuit mis en place pour faire vivre la Charte et décliner concrètement les engagements pris.

■ Pour plus d'informations

BUSSON Camille, Chargée de mission Direction Action Territoriale Tranquillité Publique, c.busson@ville-rennes.fr

Description de l'action

La Bretagne se caractérise par une situation sanitaire préoccupante au regard des pathologies liées à l'abus de substances psychoactives. Ceci se traduit par une moyenne plus élevée de cancers par rapport au territoire national et une espérance de vie moindre.

Les dernières études (Escapad, OFDT) font apparaître un recours à l'ivresse alcoolique beaucoup plus important chez les jeunes bretons.

La Ville de Rennes est particulièrement concernée et on assiste aujourd'hui à la confirmation, débutée il y a une dizaine d'années, de regroupements sur l'espace public avec des consommations excessives d'alcool.

La Ville de Rennes compte 56 000 étudiants et environ 30 000 collégiens et lycéens

Relayer l'information et sensibiliser sur les pratiques qui engagent des risques pour la santé

- Co-construire avec des jeunes et les partenaires des outils/messages de prévention des conduites à risques
- Sensibiliser, alerter et accompagner les parents
- Diffuser des documents ressources reprenant les informations sur les acteurs locaux intervenant dans le domaine des addictions
- Organiser et soutenir des temps d'échange avec la population

Coordonner les partenaires et mettre en cohérence des actions à destination des publics à risques

- Animer une dynamique de travail partenarial avec l'Education Nationale, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) et les intervenants en prévention dans le cadre d'un groupe de travail "Prévention et réduction des conduites à risques chez les jeunes".
- Groupe de travail avec les acteurs culturels, les bars autour de la prévention en milieu festif
- Soutenir la mise en place de formations communes

Sensibiliser et accompagner, tout au long de l'année, le public jeune lors des soirées

Festives :

- Proposer des activités alternatives à la consommation d'alcool dans le cadre du dispositif de la Nuit des 4 jeudis
- Développer des espaces de médiation et prévention autour de l'alcool et des pratiques à risque sur l'espace public avec le dispositif Noz'ambule.
- Installer des espaces de prévention pour le grand public lors d'évènements festifs importants avec un soutien au dispositif Prév'en Ville
- Organiser des actions de prévention en lien avec les établissements scolaires et les acteurs.

Public cible de l'action

Adolescents (11 à 18 ans), jeunes adultes (19 à 25 ans), adultes (26 à 65 ans). Sexe indifférent. Étudiants, familles, associations

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2005 (renouvelé en 2013)

■ Echelle de territoire concernée

La commune

■ Porteur/pilote principal

Direction santé publique handicap

■ Partenaires impliqués

Associations (ANPAA, Liberté Couleurs, CRIJB,...), Education Nationale, DDEC, ARS, SIMPPS, acteurs culturels, acteurs jeunesse, acteurs de la tranquillité publique,...

■ Rôle de la collectivité

Pilotage du dispositif Noz'ambule, coordination des acteurs, pilotage des espaces prévention de la fête de la musique, ...

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 250 000 euros

Contribution de votre collectivité : 216 000 euros

Principaux partenaires financiers : **ARS, MILDECA**

Autres actions mises en place par la ville de Rennes

- Convention avec des associations de prévention pour la mise en place d'actions de prévention dans les établissements scolaires et jeunes, pour des formations aux professionnels,....
- Projet de développement des compétences psychosociales porté par la Ville en direction des enfants du périscolaire

■ Pour plus d'informations

Pauline JAGOT, chargée de mission promotion de la santé autour des conduites à risques , p.jagot@ville-rennes.fr

Description de l'action

1. Contexte

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'activité de l'Atelier Santé Ville de Rouen, plus précisément au travers de son groupe de travail « Prévention des addictions ». Celui-ci, mis en place en juin 2011 (suite à la réalisation d'une formation PRAPS «addictions» réalisée auprès de 15 professionnels) et co-coordonné en partenariat avec l'association « La Boussole », a travaillé à partir des constats suivants :

- omniprésence de conduites addictives sur les quartiers avec association de produits,
- méconnaissance des structures spécialisées par les professionnels du territoire.

2. But

Initiée en 2013 et intitulée "Les P'tits déj de la prévention", l'action se concrétise au travers de l'organisation de temps formatifs et d'échanges réguliers autour de thématiques liées aux pratiques addictives, destinés aux professionnels ou intervenants sur les territoires concernés par l'ASV (Hauts de Rouen et quartier Grammont).



3. Déroulement

Ces rencontres prennent la forme conviviale de petits déjeuners et permettent, sur le temps d'une matinée, d'outiller les professionnels afin d'actualiser ou réactualiser leurs connaissances du réseau spécialisé de prise en charge des problématiques liées aux pratiques addictives (les thèmes abordés sont définis, en amont, par le groupe de travail). Elles permettent également des échanges entre professionnels de champs d'intervention différents, œuvrant sur un même territoire.

A raison d'environ une rencontre par trimestre, « les P'tits déj de la prévention » enregistrent un taux de participation de 20 à 30 professionnels chaque fois. La formule proposée semble convenir aux acteurs qui apprécient le mixte : présentation de dispositifs spécialisés couplée avec des échanges autour des pratiques professionnelles.

En termes de perspectives, au-delà d'avoir évalué le degré de satisfaction des participants, il s'agit désormais d'évaluer l'impact de ces rencontres sur leur pratique professionnelle. En outre, le groupe de travail réfléchit également à la création d'une formule similaire en direction des parents, voire même d'un public jeune.

4. Partenaires principaux

- l'association « La Boussole » (association de prévention et de prise en charge des personnes ayant des problématiques addictives),
- les acteurs de l'ASV, membres du groupe « prévention des addictions »,
- les intervenants spécialisés du champ des addictions qui animent les rencontres.

■ Pour plus d'informations

Ville de ROUEN, 2 place du Général de Gaulle – CS 31 402 - 76037 Rouen cedexN° : 02 35 08 68 78

Françoise LESCONNEC, Adjointe en charge de l'environnement et de la santé

Béatrice BOCHET, Conseillère municipale déléguée à la santé

Nathalie ARMANQUE, Coordinatrice de l'ASV de Rouen, nathalie.armangue@rouen.fr

Description de l'action

Contexte :

La Ville de Saint-Denis est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de prévention des addictions avec différents principes d'intervention :

- Une approche globale de la santé (facteurs physiques, psychologiques, sociaux ou culturels)
- Une démarche participative
- La multiplication par des personnes relais (personnes en capacité de démultiplier le projet)
- Un travail en réseau, une inscription dans la durée, une évaluation et valorisation.

La démarche d'intervention de prévention et d'accompagnement des conduites à risques mise en place sur la ville est spécifique.

Il s'agit notamment de mener simultanément différentes actions transdisciplinaires au regard de la problématique des conduites à risques.

Ce projet présente :

- Une dimension collective
- Un portage politique
- La prise en charge de problèmes transversaux
- Des réponses multiples et coordonnées
- De la transversalité

La transversalité :

- Des publics (pré-ados, ados, jeunes, adultes, parents, habitants ,associations de quartier.....)
- Des professionnels (droit commun, associations de quartier.....)
- Des groupes: les publics entre eux (ex: jeunes et habitants) les professionnels entre eux(ex: sous- groupe thématique de travail) les professionnels et les publics (ex: intervention et témoignage d'une habitante mère de famille à le conférence locale de santé)
- Des thématiques

Les actions menées depuis 2011 :

Centre de loisirs : CPS (Compétences Psycho-Sociales)

Espace Jeunesse Mutuelle: médiation culturelle et artistique

Collège Barbusse: prévention autour du stress, gestion de la violence

Maison de quartier Romain Rolland: groupe café des femmes

Objectif emploi : Permanences sur le quartier

Développement animation sociale du quartier

Mise en place d'un atelier « engagement des jeunes dans le trafic, quelle prévention? »

Réunions démarches quartier sur les conduites à risque

Les objectifs visés :

Offrir un espace d'expression à des jeunes dans un quartier confronté à des situations de violence et de mal être ainsi qu'aux familles et habitants.

Permettre aux jeunes d'acquérir des facteurs de protection

Renforcer la légitimité des parents et adultes relais.

Améliorer l'efficacité des réponses des professionnels et associations

Renforcer et soutenir la coordination et le travail en réseau des professionnels de la jeunesse et des professionnels de la pédopsychiatrie, de l'insertion et de la prévention spécialisée

Plusieurs collectifs :

Comité de pilotage (avec des élus)

Collectif de professionnels (une fois /deux mois) *Le collectif de professionnels rassemble les agents municipaux, les associations et les autres professionnels du quartier et permet de coordonner les actions collectives des différents intervenants*

Groupe conduites à risques *Il permet la coordination des différentes actions menées et impulse la dynamique pluriprofessionnelle,*

+ *Réflexions et diagnostic partagé, lisibilité des prises en charge de chacun et la création de dispositifs*

Trois sous-groupes autonomes : Accroche et insertion, Lien social parentalité et espace public,

Bien être santé mentale

Public cible de l'action

Jeunes, Habitants –familles et Professionnels

▪ **Période**

Action récurrente, renouvelée chaque année, depuis 2010

▪ **Echelle de territoire concernée**

Expérimentation sur un quartier puis extension sur deux autres quartiers

▪ **Porteur/pilote principal**

Cheffe de projet conduites à risques et addictives et directeurs démarche quartier

▪ **Partenaires impliqués**

Plusieurs directions concernées / interactives : Direction de la Santé, Direction de la Jeunesse, Direction Vie des quartiers (maison de quartier Romain Rolland-Démarches quartiers), Direction de l'Enfance, Direction de l'Enseignement, Direction de la Tranquillité publique

Plusieurs partenaires engagés :

Association : Proses, Association Santé Mentale et Culture (PAJ), Canal, APIJ, ASAFI, Objectif emploi

Autres : Professionnels médicosociaux (Education Nationale), Plaine commune habitat

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Oui

▪ **Pour plus d'informations**

SOLNICA Corinne, Cheffe de projet, conduites à risques et addictives, Direction Santé, Corinne.solnica@ville-saint-denis.fr

Description de l'action

Parler alcool, faire évoluer les représentations sociales de la *relation* à l'alcool, et sortir des structures de soins pour aller à la rencontre des professionnels, de la population et des publics inconnus du CSAPA.

Tels sont les défis qu'ont voulu relever huit soignants du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) de Saint-Denis (6 médecins, 1 infirmières, 1 psychosociologue) sous la forme d'une pièce de théâtre /débat.

Les objectifs sont :

- De montrer toute la complexité de la question de la consommation de l'alcool et amener les spectateurs à passer du jugement des comportements à une compréhension des personnes.
- De favoriser un changement vers un regard empathique, non jugeant.
- De rendre chacun conscient et responsable de ses choix, attitudes et comportements et non pas diffuser des messages.

L'idée est née presque par hasard en 2001, comme une blague d'équipe... Chiche ?

De nombreuses représentations se sont succédées, auprès d'un public très varié (professionnels de la santé et du social, habitants de la Ville de Saint-Denis mais également de Stains, Pierrefitte, Epinay, Grenoble, la Rochelle..., jeunes vivants en foyer, collégiens , lycéens, enseignants, au sein d'une structure de soins en alcoologie pour des patients hospitalisés en cure, auprès de salariés d'entreprise dans le cadre de la gestion du risque alcool en entreprise ,auprès de professionnels hospitaliers....)

Sous la direction de la psychosociologue, cheffe de projet conduite à risques et addictives, le scénario de la pièce s'est construit au fur et à mesure des répétitions

L'histoire se déroule à l'hôpital : une équipe de soignants a gagné 120 euros au Loto. Il est décidé d'acheter une très bonne bouteille de vin. Mais voilà qu'au jour J du pot, à l'heure H de la rencontre conviviale, l'équipe découvre que la bouteille a été bue ! Il s'agira donc, pour le spectateur de choisir un possible coupable :

- Le brancardier, qui passe plus de temps au bistrot en face de l'hôpital que dans le service ? La surveillante, engluée dans des problèmes financiers ?
- L'aide-soignante, inquiète pour son fils qui flirte avec la délinquance ?
- Le pharmacien, abstinent depuis quatre ans mais qui n'en reste pas moins malade alcoolique
- Ou encore le patron du service, grand amateur de vin ?

Après la représentation proprement dite qui dure vingt-cinq minutes environ, **un premier débat** est lancé !

Ce premier échange a lieu avec le public sur le principe d'une enquête policière liée à la question " à votre avis, qui a bu la bouteille?". Chacun a joué le jeu de s'impliquer en votant et argumentant son vote désignant tel ou tel coupable hypothétique

Les objectifs de ce **premier** temps d'échange sont:

- D'amener les spectateurs à passer du jugement des comportements (pointer le coupable, le « vicieux », le déviant) à une compréhension des personnages.
- De partir du cliché, forcément empreint de préjugés, pour arriver à une vision plus « humaine » de la problématique alcool.

Les spectateurs ne doivent pas repartir avec l'idée qu'ils ont pu « voter juste ou faux ». Un regard général est mis sur les différentes formes d'alcoolisation.

Dans un **deuxième** temps l'équipe développe une réponse professionnelle, non pas donnée en expert, mais plutôt posée comme un accompagnement à la réflexion, pour amorcer un changement dans les représentations sociales de chacun.

Un pot est organisé ensuite pour permettre à ceux qui n'ont pas osés poser de question lors du débat de la poser directement avec le médecin addictologue, l'infirmière ou la psychologue directement.

Originalité

Cela tient au fait que les spectateurs sont au cœur de l'action. Sollicités par les comédiens tout au long de la représentation, dans un jeu interactif, ils demeurent investis dans l'histoire.

Ils font partie du spectacle de façon vivante et réactive.

Le spectacle se veut un moment de réalisme drastique montrant des personnages aux attitudes, aux conduites et aux comportements dans lesquels chaque spectateur pourra se confondre, s'identifier.

Public cible de l'action

Professionnels de la santé et du social, habitants de la Ville de Saint-Denis mais également de Stains, Pierrefitte, Epinay, Grenoble, la Rochelle..., jeunes vivants en foyer, collégiens, lycéens, enseignants, au sein d'une structure de soins en alcoologie pour des patients hospitalisés en cure, auprès de salariés d'entreprise dans le cadre de la gestion du risque alcool en entreprise, auprès de professionnels hospitaliers....

■ Pour plus d'informations

SOLNICA Corinne, Cheffe de projet, conduites à risques et addictives, Direction Santé, Corinne.solnica@ville-saint-denis.fr

Description de l'action

Après 6 ans d'existence nous avons développé un plan d'actions sur la ville et la métropole qui regroupe plusieurs actions et niveaux d'interventions. Ce plan prend en considération la complexité des questions festives et propose des réponses transversales à l'ensemble de ce champ. Il mobilise de nombreux partenaires de cultures professionnelles différentes du champ des addictions (association d'usager-e-s, du soin, du médico-social, de pairs) sous une même bannière (fêtons plus risquons moins) et sous un même référentiel d'intervention.

Le plan se décline en quatre axes qui sont : intervenir, labelliser, former et communiquer. Orientations du plan d'actions de prévention et de réduction des risques en milieux festifs

- Donner les moyens aux Toulousaine et Toulousains et notamment aux jeunes de faire des choix favorables pour leur santé;
- Prévenir les risques immédiats dans différents espaces festifs;
- Contribuer à une culture commune de réduction des risques.

1. L'axe INTERVENIR

Objectifs :

- Prévenir et réduire les risques immédiats de santé dans les contextes festifs,
- Donner aux personnes les moyens de faire des choix favorables pour elles-mêmes (santé...).

Public visé par l'action : Tout venant, Le public présent sur le lieu de l'action, dans le contexte festif avec un focus sur les publics jeunes.

L'action est donc organisée autour d'un lieu fixe (table, véhicule, tente suivant les espaces ciblés) et de maraudes pour aller au contact des publics plus éloignés.

Pour 2015 plusieurs dispositifs intervenant lors des temps festifs sous une même charte graphique;

- Fêtons plus Risquons moins dispositif de rue (Saint Pierre et Gabriel Péri) : 41 soirées effectuées
- Fêtons plus Risquons moins dans les concerts et festivals 39 soirées effectuées
- Une action de pairs à pairs avec les volontaires du service civique d'Unis Cité lors du carnaval de Toulouse.

Quelques chiffres 11 160 passages, 22278 matériels sexualités, 4586 matériels alcool, 2728 matériels autres produits (dont 1240 roule ta paille) et 11 199 matériels auditions.

2. l'axe LABELLISER

Objectifs :

- Promouvoir une vie nocturne festive de qualité,
- Garantir la qualité des offres de promotion de la santé pour les clients des établissements festifs,
- Valoriser les établissements volontaires et responsables.

Bilan 2015-2016

Création et validation d'un label « Santé bien-être en milieux festifs » nommé « Label et la fête » afin de mettre en place des services communs dans les lieux festifs, de promouvoir une image positive du monde festif et des comportements responsables et de promouvoir la santé dont la réduction des risques. Mise en place d'un Comité technique avec l'ARS, la Mildeca et les porteurs associatifs (Avant Mardi et Act Up Sud Ouest). Création d'une charte des valeurs, création du logo et des pictogrammes et labellisation d'au moins 10 établissements festifs.

3. l'Axe FORMER

Objectifs :

- Offrir une formation pour une meilleure prise de conscience de tout l'environnement du secteur festif,
- Proposer des contenus adaptés aux différents intervenants des milieux festifs.

Bilan 2015-2016

- Construction et mise en place de la formation « Réduction des risques en milieux festifs » en direction des responsables et régisseurs de lieux festifs dans le cadre du label « Santé bien-être en milieu festif ».
- 4 sessions de formation « Réduction des risques en milieu festif » auprès d'une quarantaine de responsables et régisseurs de lieux festifs suivies d'une 1/2 journée d'accompagnement dans l'établissement (env. 20 établissements concernés);
- Extension de cette formation vers d'autres types de structures festives en collaboration avec les représentants de la profession.
- Intégration d'un module de réduction des risques dans la formation « Production du spectacle vivant » conventionnée par la Région Midi-Pyrénées (octobre) auprès de 11 futurs professionnels du spectacle;
- Actualisation de la formation des agents municipaux en contact avec des publics consommant des produits psycho-actifs.
- Développement de fiches outils pour la mise à niveau réglementaire des établissements sur les questions de consommations de produits psycho-actifs en direction des salariés, des bénévoles et des usagers des établissements.

4. l'Axe : COMMUNIQUER

Objectifs :

- Améliorer l'information sur les risques liés à la fête et la communication du dispositif Fêtons plus Risquons moins,
- Capitaliser les partenariats avec les acteurs de la fête pour optimiser la diffusion de l'information via leurs réseaux.

Bilan 2015-2016

- Expérimentation d'une campagne sur la promotion des comportements responsables à adopter en milieu festif « Les bien belles aventures de Michel Mousse: valeureux noctambule »;
- Renouvellement des campagnes sur les risques auditifs : campagnes « Hein? », MP3 (mars), « Mois de la gestion sonore » (novembre), Prévention et sensibilisation des parents (expérimentation au festival Rio Loco de prêt de casques);
- Regroupement, sous la même charte graphique Fêtons plus Risquons moins, des actions de terrain et de communication (affiches, t-shirts, articles de presse, etc.);
Participation de Toulouse, au côté de Paris et Marseille, au projet expérimental de l'INPES « Com2party » sur les nouvelles stratégies de communication pour la promotion de la santé en milieux festifs..

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2010

■ Echelle de territoire concernée

L'intercommunalité, la région pour le label santé

■ Porteur/pilote principal

Co-pilotage MAIRIE DE TOULOUSE et une coordination associative

■ Partenaires impliqués

Act Up Sud Ouest (coordination), ADDICT (prévention), ARPADE (CSAPA), Avant Mardi (Réseaux des musiques actuelles, AGISSONS), Avenir Santé (association de pairs), Clémence Isaure (CAARUD Intermède), La ligue Contre le Cancer.

■ Rôle de la collectivité

Création et co-pilotage du plan

■ Budget

Budget de fonctionnement 2015(réel) : 157828 (sans valorisation des moyens mis à dispositions)

Contribution de votre collectivité : 93978 (sans valorisation des moyens mis à dispositions)

Principaux partenaires financiers : **ARS, MILDECA, DDT31**

■ Pour plus d'informations

SOLERES Nicolas, Chargé de projet en prévention et réduction des risques pour la santé,

nicolas.soleres@mairie-toulouse.fr

Description de l'action

3 objectifs principaux :

- Coordination des actions de prévention primaire, de réduction des risques et de prise en charge des conduites addictives qui répondent aux besoins des habitants
- Intégration des questions de conduites addictives dans les projets des acteurs locaux
- Mise en œuvre de ressources et communication sur les dispositifs existants dans le champ de la réduction des risques

Le dispositif PARI a permis de mettre en place des consultations jeunes consommateurs dans différentes structures jeunesse, de soutenir les professionnels qui interviennent dans ces quartiers sur la question de la réduction des risques, de proposer une revalorisation sociale des jeunes concernés par le trafic de stupéfiants notamment, et de leur proposer un travail alternatif à la journée.

Public cible de l'action

Jeunes et étudiants entre 18 et 25 ans

■ Période

Action récurrente, renouvelée chaque année depuis 2012 (fin en 2016)

■ Echelle de territoire concernée

Un ou plusieurs quartiers

■ Porteur/pilote principal

Ville de Toulouse

■ Partenaires impliqués

Soutien de l'ARS et contribution de l'ORMSIP (Observatoire régional de la santé Midi-Pyrénées), CAARUD et CSAPA Clémence Isaure, Préfecture

■ Rôle de la collectivité

Co-animation et lien avec les ASV dans les quartiers politique de la Ville

■ Budget

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 68 500 €

Contribution de votre collectivité : 28 500 €

Principaux partenaires financiers : **ARS, ACSé, PIPD, MILDECA**

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

OUI avec un aspect d'insertion sociale par le travail TAPAJ

■ Pour plus d'informations

Elisabeth PONS, coordonnatrice ASV, elisabeth.pons@mairie-toulouse.fr

Description de l'action

Mise en place d'une séquence de travail auprès des étudiants auxiliaires de puériculture à la demande de la responsable pédagogique de l'Ecole Santé Social Sud Est.

Ce module s'inscrit dans le chapitre « santé publique » du référentiel de formation: connaître les plans de programmation de santé publique, notamment la prévention des risques d'alcoolisation fœto-maternelle ; les mécanismes et les types d'addictions.

Co construit avec le Centre de Santé Jeunes et l'ANPAA 26, il a pour objectifs :

- Acquérir des connaissances en addictologie
- Identifier les enjeux de la consommation de psychotropes chez les femmes enceintes et/ou au sein des familles.
- Faire des liens entre leur santé/ vie d'étudiants et leurs futures postures professionnelles.
- Repérer des lieux ressources existantes en addictologie
- S'exprimer librement et échanger leurs points de vue.

Public cible de l'action

33 étudiantes en formation d'auxiliaires de puériculture (dont 1/3 en reconversion professionnelle, 24 en formation initiale) majorité de jeunes femmes âgées de 18-23 ans.

■ Période

un module en aout 2015, un autre en juin 2016

■ Echelle de territoire concernée

Etudiants et formation professionnelle

■ Porteur/pilote principal

Ecole Santé Social Sud-Est (ESSSE pôle de Valence)

■ Partenaires impliqués

Centre Santé Jeunes et ANPAA 26

■ Rôle de la collectivité

animateur du module

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

Oui

■ Pour plus d'informations

Nadette POULARD, Infirmière de prévention du CSJ, nadette.poulard@mairie-valence.fr